



LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 224

LE VENDREDI 3 OCTOBRE 2003

87c + TAXES = 1\$

Divisions dans le mouvement étudiant

*Le gel des droits
de scolarité rallie
les associations mais
leurs moyens d'action
sont diamétralement
opposés*

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Si le gel des droits de scolarité rallie le mouvement étudiant, les associations ont des revendications différentes, optent pour des moyens d'action diamétralement opposés et ne prêtent pas les mêmes intentions au gouvernement. Cette apparente division amoindrit-elle leur pouvoir d'action?

Les étudiants grognent et veulent convaincre le gouvernement Charest de l'importance d'un réinvestissement en éducation et de la nécessité de maintenir le gel des droits de scolarité à leur niveau de 1994. Mais derrière ce message unique, les actions diffé-

«La division
favorise
le pouvoir
en place,
c'est vrai,
mais cette
division n'est
pas nouvelle»

rent, de même que les revendications, comme l'illustrent les plans de match de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE).

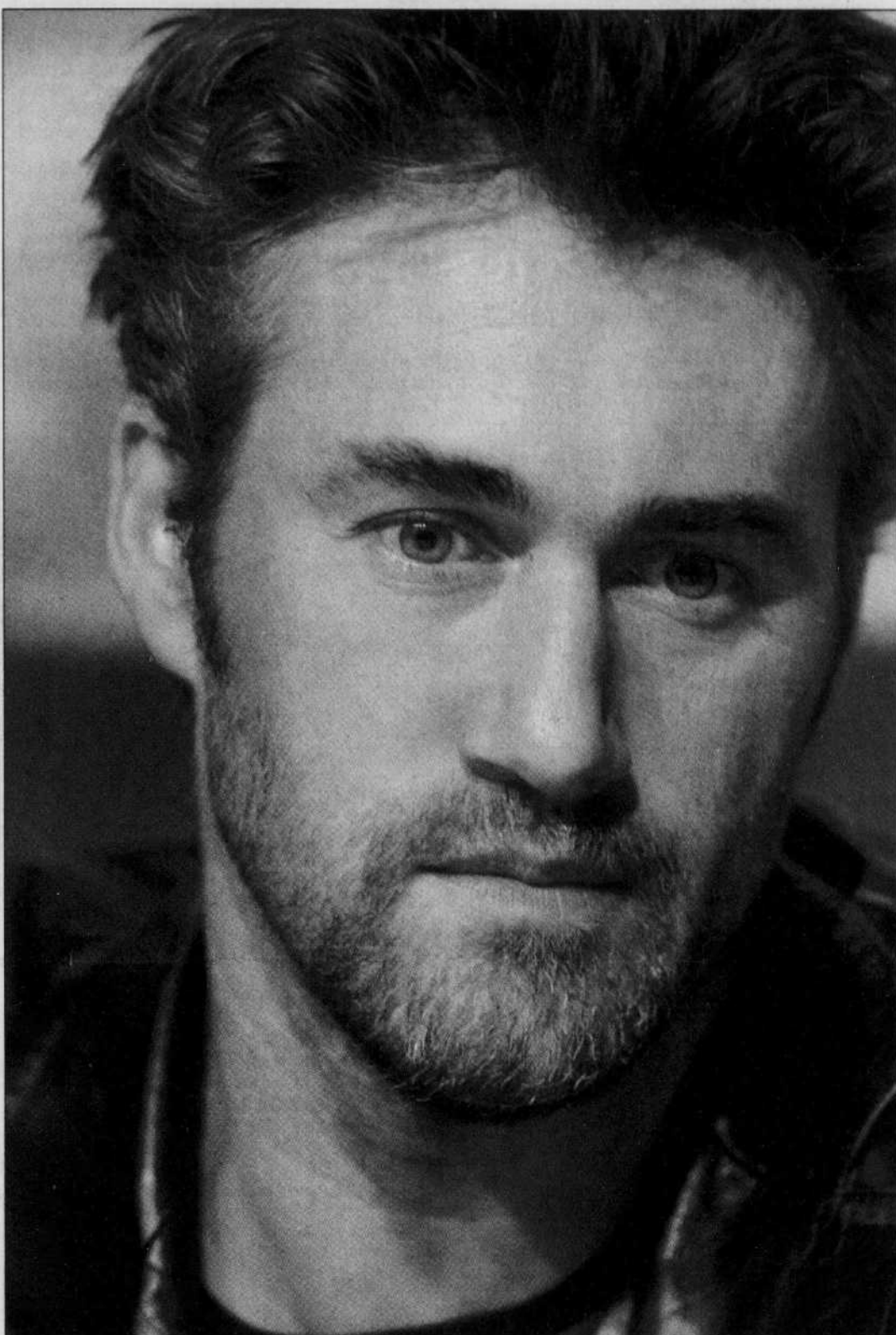
«D'une certaine façon, la division favorise le pouvoir en place, c'est vrai, mais cette division n'est pas nouvelle, elle a existé de tout temps», explique François Baillargeon, porte-parole de l'ASSE, qui affirme représenter quelque 50 000 étudiants, cégepiens et universitaires confondus.

L'ASSE, considérée comme la branche la plus radicale du mouvement étudiant qui se profile actuellement et qui mène bataille pour un accès plus sain aux études, revendique la gratuité complète et ne fait pas siennes les demandes de la FEUQ, qui milite plutôt pour une loi-cadre entourant les droits de scolarité et les frais afférents.

Alors que l'ASSE travaille activement à récolter les appuis pour une grève générale à la fin octobre ou au

VOIR PAGE A 10: ÉTUDIANTS

Sauver la beauté du monde



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Chaque fois qu'on peut intervenir sur une rivière, dit Roy Dupuis, il faut se demander si cette rivière-là, on peut la sauver, s'il y a des voies alternatives, si on les a toutes examinées, parce que, souvent, la logique des finances et le souci de rentabilité obligent à faire vite. Trop vite. Les rivières sont trop importantes pour qu'on fasse des choix précipités.»

Pour enfin donner une voix aux rivières

*Roy Dupuis met sur pied une fondation
qui soutiendra financièrement
et techniquement les citoyens impliqués
dans la protection des cours d'eau*

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le débat énergétique, les promoteurs de petites centrales, les développeurs de condos sur les rives, les pollueurs et les gouvernements devront désormais tenir compte d'un nouvel acteur, au propre et au figuré, dans les dossiers portant sur les cours d'eau: Roy Dupuis, le comédien québécois de réputation internationale, vient en effet de mettre sur pied la Fondation Rivières, qui entend devenir aussi bien un chien de garde des cours d'eau qu'un rempart financier et technique pour les citoyens qui s'impliqueront dans la protection des rivières.

Roy Dupuis n'est pas seulement le vice-président de la nouvelle fondation. C'est en effet lui qui en a suggéré la création lorsque, l'an dernier, le réalisateur du film *Rivières d'argent*, Michel Gauthier, s'est retrouvé à sec pour compléter la tournée de présentation de son film, réclamé aux quatre coins du Québec. Michel Gauthier se retrouve aujourd'hui à la présidence de cette fondation dont le secrétaire est Alain Saladzius, fondateur du mouvement «Adoptez une rivière». Cette année, Alain Saladzius a reçu trois prix prestigieux en environnement. Le conseil de la fondation regroupe par ailleurs le réalisateur Frédéric Back, l'auteur-interprète innu Florent Volant ainsi que Pierre Gaudreault, d'Aventure Écotourisme Québec.

La coalition Eau-Secours, qui a contribué à la naissance d'«Adoptez une rivière», a chaleureusement accueilli hier ce nouveau groupe qui cible la protection des cours d'eau et de leurs écosystèmes «en même temps qu'il ouvre un débat sur nos choix énergétiques» avec de nouvelles perspectives.

La nouvelle fondation, formellement créée en novembre dernier, a réuni près de

«Fondation
Rivières n'est
pas un organe
de combat
mais un outil
d'information»

80 000 \$ en quelques mois pour ses activités et le soutien de groupes de citoyens engagés dans la protection de leurs cours d'eau. Elle se promet d'aller chercher plus d'un million de dollars par année — «Deux!», lance avec conviction Michel Gauthier — pour financer ses activités d'éducation et de sensibilisation, qui visent à renverser le discours dominant des emplois générés, dont on souligne peu le caractère temporaire et le vide destructurant qui s'ensuit parfois sur le plan économique. Les gestionnaires de la fondation sont d'autant plus optimistes que Roy Dupuis a acquis une solide expérience dans les campagnes de financement.

La Fondation Rivières, a expliqué Roy Dupuis en entrevue au *Devoir*, «n'est pas un organe de combat mais un outil d'information», une sorte d'outil d'intervention sociale.

«À partir du moment où il y a guerre, il y a des perdants qui cherchent revanche. Il faut plutôt de vrais débats d'idées, qui vont

Deux soldats canadiens sont tués à Kaboul

*«Si ce n'était pas
dangereux, nous
ne serions pas ici»*

STEPHEN THORNE
PRESSE CANADIENNE

Kaboul — Deux soldats canadiens ont été tués et trois autres ont été blessés, dont un gravement, à Kaboul, en Afghanistan, lorsque leur jeep a été soufflée par une énorme explosion, vraisemblablement causée par une mine antichar ou un obus.

L'explosion est survenue vers 13h30, hier, au moment où deux véhicules faisaient une patrouille de routine à environ 3,5 kilomètres au sud-ouest de Camp Julien, la principale base canadienne à Kaboul, a précisé à Ottawa le général Raymond Henault, le chef d'état-major de la Défense.

La route sur laquelle les soldats circulaient avait été dégagée la veille par des ingénieurs, a quant à lui indiqué le général de division canadien Andrew Leslie, commandant adjoint de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) présente à Kaboul.

Les deux soldats qui se trouvaient du côté droit du véhicule de tête ont été tués lorsque ce dernier a été propulsé dans les airs par la force de l'explosion.

Le conducteur a été hospitalisé, mais ses blessures ne mettraient pas sa vie en danger. Les deux autres soldats ont été légèrement blessés, selon des sources militaires.

Les soldats tués sont le sergent Robert Alan Short, 42 ans, et le caporal Robbie Christopher Beerenfenger, 29 ans. Leur ville natale respective n'a pas encore

«Parfois,
il y a un prix
à payer
pour essayer
d'aider
des gens»

VOIR PAGE A 10: KABOUL

SORTIR

**Où sortent
les femmes
célibataires
dans la soixantaine?**

■ À lire en page B 8

La Russie met l'OTAN en garde

*«Nous ne pouvons pas exclure
absolument une utilisation
préventive de la force si les
intérêts de la Russie l'exigent»*

VICTORIA LOGUINOVA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — La Russie a averti l'OTAN hier qu'elle pourrait revoir sa doctrine militaire, notamment dans le domaine des armes nucléaires, si l'Alliance atlantique, née à l'époque de la guerre froide, restait un bloc militaire à la doctrine «offensive».

Le ministre russe de la Défense, Sergueï Ivanov, a même souligné à ce propos que la Russie pourrait si besoin frapper la première — comme le lui permet sa doctrine militaire — lors d'un discours prononcé au ministère de la Défense en présence du président Vladimir Poutine.

«Nous ne pouvons pas exclure absolument une utilisation préventive de la force si les intérêts de la Russie ou ses obligations envers ses alliés l'exigent», a déclaré le ministre russe, dont le discours a ensuite été approuvé par M. Poutine.

«Si l'OTAN se maintient en qualité d'alliance militaire, gardant l'actuelle doctrine offensive [qui est la sienne], cela nécessitera une refonte profonde de la planification militaire russe, y compris des changements dans la stratégie nucléaire», a parallèlement souligné

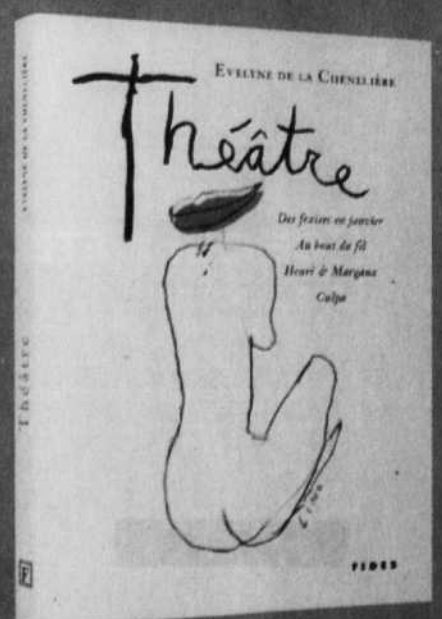
VOIR PAGE A 10: OTAN

INDEX

7	8313 00068	9	
Annnonces	A 4	Monde	A 5
Avis publics	B 6	Mots croisés	B 6
Cinéma	B 5	Nature	B 7
Décès	A 4	Resto	B 4
Éditorial	A 8	Sports	B 7
Idées	A 9	Télévision	B 2
Météo	A 4	Week-end	B 1

VOIR PAGE A 10: RIVIÈRES

Un jalon important
dans la relève théâtrale
au Québec



EVELYNE DE LA CHENELIÈRE

THÉÂTRE

192 PAGES • 24,95\$

www.editionsfides.com



• LES ACTUALITÉS •

EN BREF



Julio Herrera

Les Herrera accusent

(Le Devoir) — Les parents de la petite Raquel Herrera, décédée le 27 décembre 2002, auraient déposé une poursuite de 750 000 \$ intentée contre la Ville de Montréal et le propriétaire de l'immeuble qu'ils habitaient dans l'arrondissement de Montréal-Nord, selon les informations obtenues par Radio-Canada. Les Herrera estiment que c'est la présence de moisissures dans leur logement qui aurait causé la mort de leur fillette de deux ans et demi. Ils reprochent à la Ville et au propriétaire de l'immeuble de ne pas avoir apporté les améliorations nécessaires à leur logement devenu insalubre. À la suite d'une inspection de l'appartement effectuée en janvier dernier, l'épidémiologiste de la Direction de la santé publique de Montréal, Norman King, avait pourtant conclu que la contamination fongique n'était pas susceptible d'avoir causé la mort de la fillette.

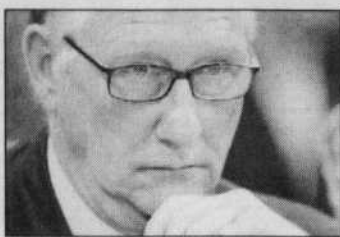
Un engagement ruineux

(PC) — Les élus municipaux veulent une augmentation de leur plancher de rémunération et entendent profiter du congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour faire le point sur la situation. Selon le président de la FQM, Michel Belzil, bien des maires et des conseillers sont sous-payés par rapport à la lourdeur de leur tâche. Le gouvernement précédent

avait refusé d'augmenter le revenu plancher des élus, fixé en fonction du nombre d'habitants d'une municipalité. Dans le cadre du congrès qui commençait hier soir à Québec, les membres de la FQM demandent au gouvernement Charest de réévaluer la situation.

De bien beaux principes

(Le Devoir) — Le maire Gerald Tremblay a signé hier, en compagnie de plus de 70 partenaires, une déclaration de principe en faveur du développement durable. Les représentants d'organismes, d'institutions et d'entreprises privées se sont engagés à concilier le développement économique avec des principes d'équité sociale et de protection de l'environnement. Parmi les signataires figurent des établissements universitaires, des commissions scolaires, des syndicats et des entreprises comme Bell, Bombardier et Merck Frosst. La Ville de Montréal se joint ainsi aux 155 villes dans le monde qui ont adhéré à de tels principes à la suite des sommets de Kyoto et de Johannesburg. Pour l'instant, reconnaît Alan DeSousa, responsable du développement durable au comité exécutif, la Ville et ses partenaires n'ont pas d'obligation de résultats et la déclaration constitue plutôt un engagement moral de leur part. La Ville entend toutefois adopter une politique en matière de développement durable au cours de l'année 2004.



Gerald Tremblay

Élection partielle dans Beaconsfield-Baie-d'Urfé

Engagés dans une lutte à finir contre leur propre parti

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Le président de l'arrondissement de Kirkland et membre du caucus du maire Tremblay, John Meaney, appuie ouvertement la candidate indépendante Anne Myles au détriment du candidat de l'UCIM, dans le cadre de l'élection partielle qui aura lieu dimanche dans l'arrondissement de Beaconsfield-Baie-d'Urfé. Ce choix n'a rien pour plaire à Gerald Tremblay, qui compte rencontrer John Meaney sans tarder afin de discuter de son avenir au sein de l'équipe du maire.

Dans une entrevue accordée au journal *The Chronicle* plus tôt cette semaine, John Meaney avait déclaré qu'il souhaitait la victoire de l'ex-mairesse de Baie-d'Urfé — et défusionniste avouée — lors du scrutin de dimanche. Même s'il n'a pas l'intention de participer activement à la campagne de Mme Myles, qu'il décrit comme une amie personnelle, il estime qu'il s'agit d'une « candidate fantastique ».

Il a toutefois admis que cet appui était susceptible de compromettre son avenir au sein de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), le parti du maire. « Quand viendra le moment de tenir des référendums, a-t-il ajouté lors de cet entretien, il me sera impossible de rester dans ce parti. »

Le maire Tremblay n'a pas apprécié les commentaires du président de l'arrondissement de Kirkland et pourrait l'obliger à quitter les rangs de son parti. « J'ai essayé de rejoindre M. Meaney, qui est en congrès à l'extérieur de la ville. J'ai l'intention d'en discuter

avec lui et de le rencontrer dans les plus brefs délais », a indiqué le maire lors d'un point de presse hier.

John Meaney fait partie des élus de l'UCIM les plus réfractaires au plan de réorganisation municipale de l'administration Tremblay. Le 5 septembre dernier, il avait tout de même voté en faveur du plan de décentralisation proposé par le maire, lors d'une séance spéciale du conseil municipal, car il estimait que c'était « mieux que rien pour le moment ». M. Meaney avait alors déclaré que cela ne l'empêcherait pas de militer en faveur des défusions lorsque le temps serait venu pour les citoyens de se prononcer dans le cadre de référendums.

Les deux autres élus de l'arrondissement de Kirkland, Michel Gibson et Brian MacDonald, qui sont également membres de l'UCIM, ont eux aussi décidé d'appuyer la candidature d'Anne Myles en vue de l'élection de dimanche et ils entendent même former une association pour militer en faveur de la défusion de Kirkland. Tous deux ont d'ailleurs convié les médias à une conférence de presse, ce matin, afin de discuter de leurs intentions à l'égard des défusions ainsi que de leur avenir au sein de l'UCIM.

Rappelons que le scrutin de dimanche permettra aux citoyens d'élire le nouveau président de l'arrondissement de Beaconsfield-Baie-d'Urfé pour combler le poste laissé vacant par le décès de Roy Kemp, survenu en juin dernier. L'ex-mairesse de Baie-d'Urfé, Anne Myles, fera la lutte à trois opposants, soit Lyle Cruickshank, de l'UCIM, Mary Damianakis, de Vision Montréal, et Frank Chamandy.



CE QUI A ÉTÉ AJOUTÉ VOUS SÉDUIRA. CE QUI NE L'A PAS ÉTÉ VOUS CONVAINCRA.

Nous en avons ajouté beaucoup : un panneau de toit transparent à commande assistée, une fonction de mémorisation des pédales à réglage assisté et un lecteur à 6 CD monté dans le tableau de bord. Pourtant, tous ces ajouts risquent de passer inaperçus, car la nouvelle Lexus ES 330 2004 est aussi propulsée par un plus gros

moteur, dont la puissance a fortement grimpé (225 ch) et dont les reprises vous laisseront pantois. Mais ce qui vous convaincra, c'est que nous n'avons pas changé son prix. Alors que demander de plus, si ce n'est un essai routier chez votre concessionnaire Lexus ? Pour trouver le concessionnaire le plus près, ou pour en savoir plus : www.lexus.ca

LA NOUVELLE ES 330 À PARTIR DE 43 800 \$ *

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le concert du Cardinal Léger
Place-des-Arts • 21 octobre 19 h 30
Mozart : I Musici et Marie-Andrée Ostiguy
514-495-2409



ARCHIVES LE DEVOIR

L'UPA conservera son monopole

La ministre de l'Agriculture entend bien le «bruit de fond» de quelques mécontents, dit-elle, mais rien pour ouvrir la porte à d'autres syndicats

Le rêve de l'Union paysanne vient probablement de s'évanouir. Le monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles sera maintenu, puisqu'aucun «mouvement de base» suffisant ne se manifeste, a affirmé au *Devoir* la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier. Québec pourrait toutefois réclamer un vote de confiance triennal de la part des agriculteurs au sujet de leur adhésion à l'UPA.

TOMMY CHOINARD
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Québec ferme la porte aux prétentions de l'Union paysanne. La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier, n'entend pas mettre fin au monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles afin de permettre à des agriculteurs d'être représentés par une autre association.

Françoise Gauthier pourrait toutefois réclamer un vote à tenir tous les trois ans auprès de l'ensemble des producteurs pour vérifier s'ils manifestent toujours leur volonté d'être représentés par l'UPA.

«C'est quelque chose qui peut être envisagé. Mais avant de changer les règles, il faudra qu'il y ait un bon mouvement de la base pour me dire qu'on aimerait procéder à un vote», a affirmé Françoise Gauthier en entrevue au *Devoir*. La ministre n'a pas voulu expliquer ce qu'elle entendait par «mouvement de base», ni ce qu'impliquerait comme changement un résultat positif ou négatif lors d'un scrutin triennal.

Une chose est sûre, la ministre

doute de la pertinence de modifier les règles actuelles concernant la représentation des producteurs agricoles. «Je connais bien le monde syndical pour l'avoir représenté pendant 22 ans de ma vie. Je pense que, s'il y a un intérêt pour les producteurs de changer d'union, je le saurai. Ils vont me le faire savoir. Ce désir, on va l'entendre sur le terrain. Mais, sincèrement, je n'entends vraiment pas ça. Comme tout au long de ma vie, j'entends des gens qui critiquent. Mais il y a toujours eu ce petit bruit de fond, comme il y a toujours du monde qui chiale après notre gouvernement», a-t-elle expliqué.

L'Union paysanne (UP) estime que la ministre a tout faux. «On est en désaccord avec sa position. Ce qu'on veut, c'est le pluralisme syndical. On ne veut pas empêcher les gens qui veulent être représentés par l'UPA de l'être. L'UPA a gagné ses épaulettes dans plusieurs domaines. Ce qu'on veut, c'est que des gens qui ne se sentent plus représentés par l'UPA, en raison de ses orientations, puisse être représentés», a affirmé au *Devoir* Ro-

méo Bouchard, président de l'UP.

La Loi sur les producteurs agricoles, qui date de 1972, accorde l'accréditation syndicale à une seule association, celle qui parvient à recueillir l'adhésion de plus de la moitié des agriculteurs. Depuis plus de 30 ans, l'UPA représente tous les agriculteurs. Selon l'Union paysanne, ce monopole syndical a engendré un «modèle unique de production et de mise en marché des produits agricoles», qui néglige l'agriculture biologique et la diversification de la production.

Un scrutin triennal sur l'adhésion des agriculteurs à l'UPA n'est pas suffisant aux yeux de Roméo Bouchard. «Ce n'est pas une solution, car la loi reste ce qu'elle est. Ce n'est pas un pluralisme syndical parce que le gouverne-

ment maintiendrait le syndicat unique en refusant de changer la loi», a noté M. Bouchard.

L'Union paysanne privilégie une nouvelle procédure d'accréditation. Le choix des agriculteurs s'exercerait selon un modèle semblable à celui qui est en vigueur dans le secteur de la construction, par un scrutin tenu tous les trois ans. Les associations représentatives en liste qui obtiendraient 15 % du vote des agriculteurs lors du scrutin pourraient demander et obtenir une accréditation. «On demande que les agriculteurs puissent choisir à quel syndicat ils veulent adhérer. Pour ça, il faut que la loi soit changée. Pour ça, je veux bien

qu'on mette des conditions pour qu'une association soit accréditée, comme un minimum de structures et d'adhésion», a souligné Roméo Bouchard.

Pour le moment, l'Union paysanne regroupe 1000 producteurs et dispose de structures organisationnelles dans toutes les régions. À titre comparatif, l'UPA compte 44 000 membres, des producteurs regroupés dans différentes fédérations selon leur champ d'activités.

Le pluralisme syndical dans le monde agricole existe en Ontario et au Manitoba, plaide l'Union paysanne. Les agriculteurs ont le choix entre plusieurs associations agricoles d'orientations différentes et sont libres d'adhérer et de cotiser à l'une ou l'autre d'elles.

L'Union paysanne vient tout juste de lancer auprès du gouvernement Charest une campagne d'accréditation. Les déclarations de la ministre Françoise Gauthier rendent pratiquement vaine sa démarche.

«Ca ne me décourage pas, a lancé Roméo Bouchard. Je pense que le débat doit commencer à se faire auprès du public. Personne ne voit encore le lien entre l'existence d'un monopole et le fait que les petits producteurs ont de la misère à survivre et que l'alimentation alternative est difficile à développer. Il y en a, un lien. Si on ne casse pas le monopole, le droit de produire et manger autrement est difficile à maintenir».

Le président de l'UPA, Laurent Pellerin, n'a pu se rendre disponible hier pour répondre aux questions du *Devoir*.



Françoise Gauthier

Les promesses d'un futur premier ministre

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Paul Martin a effectué, hier, une visite dans un quartier de Halifax ravagé par l'ouragan Juan. Il a promis que l'aide fédérale sera acheminée rapidement et a insisté pour dire que sa visite ne représentait pas une attaque à l'endroit de Jean Chrétien, à qui il succédera bientôt.

Le futur premier ministre a défendu sa visite dans la région durement touchée par la tempête de lundi. «Le premier ministre fait son travail», a-t-il déclaré, écartant les suggestions selon lesquelles il tente d'usurper le rôle du premier ministre en procédant à cette visite. «Je ne crois pas que ce soit le moment d'entrer dans ce genre de débat».

Pendant que M. Martin se rendait en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard pour constater l'ampleur des dommages, le premier ministre Jean Chrétien se trouvait à Vancouver pour annoncer un projet de parc national de 65 millions de dollars.

M. Martin a indiqué que toute aide à octroyer aux citoyens qui ont perdu leur propriété ou aux agriculteurs et aux pêcheurs dont le gagne-pain a été détruit devait être acheminée rapidement.

«Je crois que la chose importante présentement est évidemment de déterminer quelle somme d'argent sera fournie, mais également que l'aide soit acheminée rapidement», a-t-il déclaré.

Le premier ministre s'adresse aux gens d'affaires à New York

Charest est considéré comme «un excellent vendeur»

Le premier ministre estime que les réformes entreprises sont susceptibles d'attirer les investisseurs

MARTIN OUELLET
PRESSE CANADIENNE

New York — L'allocation du premier ministre Jean Charest devant la Foreign Policy Association de New York semble avoir rassuré les représentants de la communauté d'affaires de la métropole financière américaine.

«C'est un excellent vendeur», s'est exclamé hier le directeur financier de la banque d'investissements BNP Paribas, Bill Morrissey, à l'issue du discours de M. Charest devant le *think tank* du secteur financier de New York.

Devant quelque 400 invités, dont bon nombre de Québécois et de Canadiens, M. Charest a longuement expliqué les réformes entreprises par son gouvernement, comme la réduction de la taille de l'État et le recours aux partenariats public-privé, qu'il juge nécessaires pour «adapter l'État au nouveau siècle».

Ces initiatives, a estimé M. Morrissey, sont «sans l'ombre d'un doute» de nature à encourager les investissements.

Dans son allocution d'une trentaine de minutes, le premier ministre a aussi insisté sur la volonté de son gouvernement de faciliter la tâche aux gens d'affaires américains, qui redoutent, à tort ou à raison, la lourdeur de la réglementation en vigueur au Québec.

«Mon gouvernement envoie un message clair aux investisseurs se-



ARCHIVES LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Charest a voulu rassurer les gens d'affaires new-yorkais.

lon lequel les règles du jeu au Québec sont les mêmes qu'ailleurs en Amérique du Nord», a-t-il affirmé.

«Il fallait envoyer un signal», a déclaré le ministre du Développement économique, Michel Audet, qui accompagne le premier ministre à New York.

«Les gens à New York avaient l'impression, au cours des dernières années, que le gouvernement du Québec avait des façons de faire différentes», a-t-il dit, faisant allusion à la mouvance social-démocrate et souverainiste de la précédente administration péquiste. «Il fallait corriger le tir», a-t-il poursuivi.

En outre, le premier ministre a

lancé un appel aux grandes firmes de capital de risque pour qu'elles investissent au Québec, non seulement pour créer des entreprises mais aussi pour les soutenir jusqu'à ce qu'elles deviennent exportatrices. L'un des principaux secteurs visés est celui des biotechnologies.

Comme il l'avait révélé la veille, le premier ministre a aussi mis l'accent sur l'énergie, faisant valoir «l'immense potentiel de développement hydroélectrique du Québec», ouvert à l'exploitation, «à condition que la participation des premières nations soit assurée et que le processus d'évaluation environnementale soit respecté».

EN BREF



Philippe Couillard

L'eau chaude, l'eau froide

(PC) — Accueilli à l'hôpital Douglas, à Montréal, par des manifestants qui craignent une généralisation de la sous-traitance dans les établissements du réseau de la santé, le ministre Philippe Couillard a tenu des propos rassurants, tout en réaffirmant sa volonté d'aller de l'avant dans ce domaine. Le ministre a laissé entendre que le Parti libéral n'a jamais caché ses intentions à ce sujet. «On a eu des élections générales dans lesquelles on avait clairement indiqué nos intentions. On a l'intention de tenir nos engagements et la population jugera.» Quand on lui a souligné que ces employés du secteur public avaient peur pour leurs emplois, le ministre a répliqué: «On va les rassurer, on va leur expliquer que ça se fait dans le respect.» Le ministre a toutefois souligné que sa première loyauté allait au patient. «Ma principale solidarité est le patient, l'usager de services sociaux. C'est à ces gens-là que je pense tous les jours.»

Chose promise, chose due!

(PC) — Face aux compressions gouvernementales qui pointent à l'horizon, les locataires de HLM ont décidé de rappeler au premier ministre du Québec, Jean Charest, ses engagements en matière de logement à prix modique. Des associations de locataires viennent ainsi de lancer une pétition dans ce but. «M. Charest avait promis de ne pas toucher aux HLM, mais là, il vient de remettre le dossier au Conseil du tré-

sor pour étude. Ça s'annonce mal», a affirmé hier Jean-Marie Doyon, président du conseil d'administration de la Fédération des locataires d'habitation à prix modique.

Laissez l'impro aux pros

(PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, invite l'ensemble des policiers à faire preuve de plus de rigueur devant les tribunaux. Il leur a suggéré de préparer par écrit leur témoignage et de s'y tenir. «Je rigole de tous les policiers plus de rigueur, toujours plus de rigueur, de la rigueur plutôt que des interprétations un peu libérales d'un compte rendu d'écoute [électronique]», a déclaré le ministre. M. Chagnon était interrogé sur les leçons à tirer de la crise déclenchée jeudi de la semaine dernière par l'enquêteur chargé du dossier de la prostitution juvénile, Roger Ferland. Celui-ci avait mentionné au tribunal que l'une des proxénètes présumées, Nadine Gingras, avait dit, dans une conversation téléphonique enregistrée par la police en décembre 2002, que des ministres figuraient parmi ses clients, ce qui avait ensuite été contredit par la direction du service de police de Québec. «On écrit son texte et on s'en tient à l'écrit. On ne donne pas d'interprétation. En deux mots, il faut être rigoureux. Il faut être plus rigoureux. C'est le message que tout le monde doit retenir. Plus de rigueur», a répété le ministre. En ce qui concerne le policier Ferland, M. Chagnon n'a voulu émettre aucun commentaire, sauf pour dire que «peut-être était-ce une mauvaise journée pour ce policier».



Jacques Chagnon

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	9069-2856 Québec inc. RESTO TRAITEUR VIVALDI 13071, boulevard Gouin Ouest Montréal (Québec) H2K 1X1 Dossier: 1272-897	Changement de catégorie 1 Restaurant pour vendre à 1 Restaurant pour servir	13071, boulevard Gouin Ouest Montréal (Québec) H2K 1X1
9130-7181 Québec inc. BAR TABOO 1950, boulevard de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2K 2C8 Dossier: 075-770	1 Bar avec danse et spectacles avec nudité (suite à une cession)	1950, boulevard de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2K 2C8	9119-6543 Québec inc. JAPON SUSHI BAR 1320, boulevard Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4R 1J9 Dossier: 1589-621	1 Restaurant pour vendre 1 Bar	1320, boulevard Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4R 1J9
Prizm Brandz L.P. PIZZA HUT 1320, rue de l'Église Montréal (Québec) H4L 2G7 Dossier: 157-057	1 Restaurant pour vendre	1320, rue de l'Église Montréal (Québec) H4L 2G7	Gun Club International FCI inc. CAFÉ JOURNEH 595, chemin Côte Vertu Montréal (Québec) H4L 1X8 Dossier: 1615-939	1 Restaurant pour vendre	595, chemin Côte Vertu Montréal (Québec) H4L 1X8
9018-4748 Québec inc. CHEZ CORA DEJUNERS 8020, boul. Langelier Montréal (Québec) H1P 2B9 Dossier: 305-508	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	8090, boul. Langelier Montréal (Québec) H1P 2B9	Suzushi inc. SUZUSHI 4230, boulevard Saint-Jean, #108 Montréal (Québec) H9H 3K4 Dossier: 2028-413	1 Restaurant pour vendre	4230, boulevard Saint-Jean, #108 Montréal (Québec) H9H 3K4
A. M. R. Fruits 1 inc. A. M. R. RESTAURANT 1120, boulevard Décarie Montréal (Québec) H4L 3M9 Dossier: 314-435	1 Restaurant pour vendre	1120, boulevard Décarie Montréal (Québec) H4L 3M9	9060-3283 Québec inc. CAFÉ MADHATTER 1220, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2A9 Dossier: 2008-860	Permis additionnel 1 Bar	1220, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2A9
Pierre du Calvet inc. PIERRE DU CALVET 415, rue Bonsecours Montréal (Québec) H2Y 3C3 Dossier: 331-181	1 Bar et addition d'autorisation de spectacles sans nudité (suite à une cession)	415, rue Bonsecours Montréal (Québec) H2Y 3C3	9130-7249 Québec inc. CÔTE ST-LUC B. B. 6971, chemin de la Côte-de-Liesse Montréal (Québec) H4T 1Z3 Dossier: 2028-991	1 Restaurant pour vendre	6971, chemin de la Côte-de-Liesse Montréal (Québec) H4T 1Z3
Judes Delvin Morais, Séverin Ramon, Alex McDonald, Jerngnanpragasam Restaurant Casa Nassau, s.n.c. RESTAURANT CASA NASSAU 1420, rue Legendre Est, local 2 Montréal (Québec) H2M 1H5 Dossier: 342-824	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour vendre existant à 1 Restaurant pour servir (suite à une cession)	1420, rue Legendre Est, local 2 Montréal (Québec) H2M 1H5	9129-3076 Québec inc. CAFÉ IMAGINATION #903 3425, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2K 3L1 Dossier: 2029-015	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	3425, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2K 3L1
9083-4987 Québec inc. RESTAURANT PASTA CHEZ ANOUS 6535, rue Somerset Montréal (Québec) H4V 1S7 Dossier: 688-069	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour servir	6535, rue Somerset Montréal (Québec) H4V 1S7	Surinder Paul Chopra, Rajni Bala Chopra & al. Maison Indian Curry s.n.c. MAISON INDIAN CURRY 996, rue Jean-Talon Ouest Montréal (Québec) H3N 1S8 Dossier: 2029-031	1 Restaurant pour vendre	996, rue Jean-Talon Ouest Montréal (Québec) H3N 1S8
9132-4872 Québec inc. RANDYS DIEU ET GRILLADERIE 14329, boulevard Pierrefonds Montréal (Québec) H9H 1Z2 Dossier: 1152-297	1 Restaurant pour vendre	14329, boulevard Pierrefonds Montréal (Québec) H9H 1Z2			

Québec

LES ACTUALITÉS

Un portail Internet alternatif

CAROLINE TOUZIN
LE DEVOIR

Le Réseau des médias alternatifs du Québec (RMAQ), une coalition de journaux, revues, radios, collectifs vidéos et cybermédias indépendants, offre maintenant une solution de rechange aux portails Internet des médias de masse, dont ceux de Québecor et de Transcontinental. Leur nouveau portail www.reseauaia.info est « basé sur un mode participatif pour s'assurer que l'information soit fournie par des gens de tous les jours, pas par une élite », explique Nancy Roussy, coordonnatrice du journal de rue *L'itinéraire* et membre du réseau.

Le portail offre des articles en ligne provenant de journaux engagés comme *Le Couac* et *L'Aut Journal*, ainsi que des émissions de radio diffusées sur Internet, entre autres, celles des radios étudiantes CHOQ-FM, de l'UQAM, et CISM, de l'Université de Montréal. L'objectif des médias alternatifs est de se faire ainsi connaître d'un public plus large pour sortir de leur cercle de militants déjà convaincus de la nécessité d'une information différente.

Pour y arriver, le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ), aussi membre du RMAQ, souhaite créer une caravane des médias alternatifs qui se promènerait à travers les régions pour répandre les nouvelles qui ne sont pas diffusées dans les médias de masse. « C'est d'aller voir dans les petites communautés de la grosseur de Drummondville pour mobiliser les citoyens et faire des ateliers d'éducation populaire auprès de ces gens-là », indique Frédéric Dubois, journaliste au CMAQ.

Avec le réseau et le portail, les médias alternatifs, qui survivent souvent uniquement grâce à la détermination de leurs bénévoles, cherchent à créer une synergie pour faciliter leur travail. « Un des points faibles de nos médias alternatifs, c'est que les gens qui y œuvrent le font souvent comme deuxième, troisième job. Ils n'ont pas le temps de connaître ce que les autres médias font autour d'eux », déplore Nancy Roussy. Se réseauter permet de se connaître et de s'entraider pour aller chercher de la vraie information à travers la province.

Le sac de plastique biodégradable

Une solution pour récupérer les déchets compostables

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

L'arrivée sur le marché québécois du sac de plastique biodégradable pourrait résoudre un des principaux problèmes liés à la collecte dite à trois voies en offrant la possibilité de recycler les déchets compostables deux fois par semaine, soit en même temps que d'autres collectes, comme celle des matières résiduelles ou recyclables.

Selon Pierre Morency, de la firme Nova Envirocom, la manutention simplifiée des déchets compostables dans des sacs de plastique eux-mêmes biodégradables offre en effet de nouvelles possibilités aux gestionnaires municipaux. Nova Envirocom devient le premier distributeur québécois de sacs de plastique biodégradables, faits à base de maïs. Ces sacs, fabriqués en Norvège par Polar Gruppen, se vendent pour l'instant relativement cher, soit entre 15 et 20 ¢ l'unité, selon les quantités.

La collecte à trois voies consiste à récupérer séparément les matières recyclables, les biodégradables ainsi que le résidu vraiment voué à l'enfouissement. Pour réduire les coûts, les municipalités, qui s'engagent dans cette voie, vont généralement ramasser une seule fois par semaine les matières biodégradables, fruits, légumes et viandes. Cela pose souvent un sérieux problème d'odeurs et de salubrité aux consommateurs.

Mais l'utilisation de sacs biodégradables modifie la donne car on peut imaginer que ces matières pourront être ramassées en même temps que d'autres dans des compartiments différents des camions, d'autant plus facilement que les quantités sont obligatoirement fort réduites. Comme il n'est plus question de désensacher les compostables, une ville peut envoyer le tout directement au composteur, réduisant considérablement ses frais de manutention. La récupération des sacs de plastique conventionnels dans les composts municipaux constitue d'ailleurs une opération longue et coûteuse.

D'autre part, si les géants du domaine de l'alimen-

tation commencent à utiliser ces sacs, comme le fait La Grande Ruche, une coop d'alimentation de Sherbrooke, un problème considérable de déchets serait réglé. En effet, les 2,2 millions de familles québécoises utilisent en moyenne dix sacs de plastique par semaine! Certains fabricants de sacs de plastique conventionnels prétendent à juste titre que leurs produits sont biodégradables: la chose est exacte, mais sur des horizons qui se calculent en années, voire en décennies. En guise de comparaison, les sacs biodégradables, que produisent maintenant quelques sociétés commerciales, peuvent, selon les formats et les épaisseurs, se biodégrader entre trois jours ou trois semaines, selon la commande du client...

Les sacs biodégradables sont utilisés depuis des années dans quelque 3000 villes d'Europe, d'Asie et même du Canada et des États-Unis. Certains pays, comme l'Irlande, ont pour leur part imposé une taxe de 15 ¢ par sac de plastique conventionnel, ce qui a réduit leur utilisation de 95 % en quelques mois, rapporte Pierre Morency.



ARCHIVES LE DEVOIR

500 millions dans les coffres de l'UdeM

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Un mythe s'effondre: l'Université de Montréal a amassé 218 millions en campagne de financement, soit 90 millions de plus que son objectif initial, ce qui lui a permis d'aller en chercher autant en financement public!

Après trois ans, la campagne «Un monde de projets» aura en effet permis de recueillir 218 millions en dons privés et commerciaux, ce qui a «représenté un formidable levier» pour aller soulever 228 millions des gouvernements fédéral et provincial, à parts quasi égales.

«Ca détruit en effet le mythe selon lequel les campagnes de financement des universités encouragent le gouvernement à diminuer leurs investissements», a expliqué hier Guy Berthiaume, vice-recteur aux affaires publiques et au développement à l'Université de Montréal (UdeM).

Profitant d'un «cycle économique très riche», l'UdeM a au passage soutiré quelques dons spectaculaires, dont le versement de plus de 12 millions par l'homme d'affaires Jean Coutu. «Cette campagne nous a permis d'aller chercher 36 % en dons personnels, ce qui est vraiment plus élevé que lors de nos campagnes précédentes», a expliqué M. Berthiaume, rappelant que ce dernier effort a permis de recueillir 60 millions de dollars au total.

Les sommes recueillies auprès des entreprises et des particuliers ont permis à l'UdeM de convaincre Québec, par exemple, de verser des parts équivalentes en immobilisations, a relaté le vice-recteur, ce qui a permis le lancement d'un vaste chantier immobilier sur la montagne montréalaise. Cinq nouveaux immeubles, dont le pavillon Jean-Coutu, coloreront ce secteur de Montréal.

Si, au Québec, il n'existe pas de fonds de contrepartie comme ailleurs au Canada — en vertu duquel le gouvernement verse une somme égale à celle accumulée dans le fonds de dotation —, certains fonds subventionnaires fédéraux fonctionnent ainsi, ce qui a également contribué à gonfler la cagnotte de l'UdeM.

Alors que les universités revendiquent haut et fort un réinvestissement massif, ces 500 millions additionnels ont permis la création de 47 nouvelles chaires de recherche et de 150 fonds de bourse inédits ainsi que la construction de cinq nouveaux pavillons.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL (OUEST)



Splendide détaché clair et spacieux (2187 pi²), terrain 4675 pi², croissant tranquille, proximité école, 9 pièces, 3 CAC, 2 1/2 S.B. Salon ouvrant sur S.A.M., grande cuisine/dînette, salle familiale RDC. Garage transformé en vivier, idéal pour couple avec ados ou familles recomposées, porte privée sur le côté. Agents s'abstenir. 389 000\$.

(514) 341-4958 j.mirshak@sympatico.ca

Fiche détaillée à télécharger:

<http://homepage.mac.com/jose.mirshak/FileSharing1.html>

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAGOG 1, jolie maison, 2 cdc, 2 verandas, pl. b. franc. Prox. lac à l'été commodes. (514) 582-2088

METRO CADILLAC Unique! Cott. aire ouverte 2 700 p.c., poss. 3plex, rénove 95% 2001, 4+1 ch., bur., salle fam., foyer, asp. centr., pisc. cr. gar. (514) 255-4964

RIMOUSKI - Maison ancestrale, entièrement rénovée avec très grand terrain. (418) 724-7884

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

COTTAGE ANGLAIS région montagneuse près de Victoriaville bord de rivière, constr. récente FERNAND NOËL 819-758-6441

120 LAURENTIDES

STE-ADELE Coquette pièce sur pièce, 2 c.c., poutres, plancher pin, foyer, terrain 30 000 p.c. avec ruisseau. Très privé. Beaucoup de charme. 123 000 \$ (450) 229-3869

121 ESTRIE

A VENDRE OU À LOUER WAYS MILLS 5 km d'Ayers Cliff, grande maison victorienne. Propriété de 1,6 acre, 262m de rive sur la rivière Niger. Jardins, boisés, cascades. (819) 838-5631

www.heudebreve.com

130 MAISONS DE CAMPAGNE

VUE TOTALE SUR LE FLEUVE Petite maison d'architecte, 800 p.c. sur petit terrain intime, 3 terrasses en cascade 40 min. de MtL. 72 000 \$ (450) 887-1210 (soir)

132 CHALETS

ENTRETIEN 2 c.c., hivernisé, meublé, avec terrain aménagé (200pi. façade sur lac non-pollué). Baignade, pêche (450) 228-1507

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT/MILE-END

Tr. ensol., magnifique 7 1/2, grde cuisine, électros, 2 balcons, murs de brique. Libre mi-oct. 1 400 \$/m. (514) 340-6029, (514) 271-5228

ROSEMONT - 3 1/2, entr. lav-séch., salon double, 480 \$/m. Libre. (514) 728-3148

ROSEMONT - 4 1/2 meublé, récent & luxueux, tt. incl. (tél.vidéo), lav.-vaiss., b. tour., lav/séch., stat. 6 mois+, 1300 \$/m. (514) 521-7913

STE-ADELE / Chantecler. Grand 6 1/2, salon, foyer, 2 cdc, 2 sb., garage. Libre. 1 150 \$/m. (élec. chauff., électros inclus). (514) 259-6255

VIEUX-QUÉBEC Pied-à-terre à 5 min. Parc. 1 1/2-bur., neuf, stat. int. Semi-meublé: 1 625 \$/m. tt. équipé: 1 925 \$/m. (418) 828-0902

164 CONDOMINIUMS À LOUER

BROSSARD Neuf. Condo de luxe sur le fleuve. Vue magnifique de Montréal et du fleuve. 2 c.c., 2 s. de b., balcon, garage intérieur, gym, piscine. Appareils ménagers neufs. 12 min du centre ville de Montréal. \$1650 plus utilité. Sur rendez-vous: 450-671-8739

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

ILE-DES-SOEURS maison de ville 3 c.c., 1 1/2 s. de b., stat. 1355\$ chauff. Oct. (514) 386-0669

167 MEUBLÉS

AVENUE LAVAL près Square St-Louis, grand 3 1/2 dormant sur jardin. 1 300 \$/m. (514) 844-6470

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

FRANCE Maison d'architecte, 6-8 pers., 210 m², en pleine campagne de Bourgogne romaine pr. du vignoble chablaisien, 160 km sud de Paris pr. d'Auxerre, 2 ch. double, 2 simples, s/b, w.c., gr. séjour, foyer, cuis. Équipée, bar, TV, DVD, chaîne Hi-Fi, écurie, Pr. services, nombreuses activités culturelles et sportives. 500 euros/semaine. Séjours modulables. 011 33 3 66 52 97 08, (514) 842-1799, dupre.colette@wanadoo.fr

*** PARIS *** XVe, superbe appart., 3^{es}, meublé ancien, t. équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 966-0262

PARIS - 400 à 700 euros/semaine. Bastille, Marais, judith.pare@yahoo.com

PARIS 1^{er}, rue Saint-Honoré. Tt. équipé, 70 \$/semaine. 011 33 6 14 66 73 51 jacques.langer@wanadoo.fr

PROVENCE (Bando) Vue mer, 5 min. plage, condo 2 c.c. Gr. balcon. Prox. centre-ville. (514) 735-0220 (Soir)

301 ŒUVRES D'ART

3 PEINTURES DE SERGE LEMOINE Année 90. (514) 938-2039

TOILES DE GÉRARD LAPORTE 10 x 12 po., 20 x 24 po. Enca. dres. 1 000 \$ (514) 745-5886

301 ŒUVRES D'ART

SUCCESSION

Magnifiques tableaux: 6 Dali (Divine comédie), 4 superbes René Richard, grand lacurto, 3 Narcisse Poirier, Léo Ayotte, Henri Masson, etc. À voir absolument! (450) 655-5296

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 1-888-522-8848 (ext. sans frais) 4497 de la Roche-Mt-Royal.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

Meubles de bureau en merisier comprenant table de travail, crédence, bureau, table téléphone, 2 fauteuils, toge. (514) 918-5592

320 AMÉUBLEMENT

DIVAN-LIT Caméo simple très confortable, plus fauteuil assorti et rideaux, couleur orange brûlée plus motifs, bonne condition. Prix original 1300\$, demande 390\$. JO: (514) 341-4958

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO D'APARTTEMENT Kawai CX-5 noisette satiné. Avec banc Kawai assorti. Comme neuf. Impeccable. 3200\$. (514) 523-7308

402 ÉDUCATION

ÉCOLE PRIVÉE

recherche ENSEIGNANTE pour le primaire. Envoyez C.V. (514) 342-4956

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 75 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

251 BUREAUX À LOUER

A la Cour municipale de Pointe-aux-Trembles. Bureaux pour professionnels. Edifice moderne. Taux avantageux. (514) 726-3656

275 LOCAUX À LOUER

SECTEUR INDUSTRIEL

6 000 p.c., chauffé, 2^e étage, monte charge, près boul. Saint-Laurent et Saint-Viateur. 3 500 \$/m. Sur rendez-vous: (514) 272-4444

301 ŒUVRES D'ART

3 PEINTURES DE SERGE LEMOINE Année 90. (514) 938-2039

TOILES DE GÉRARD LAPORTE 10 x 12 po., 20 x 24 po. Enca. dres. 1 000 \$ (514) 745-5886

530 COURS

AMÉLIOREZ VOTRE ANGLAIS Cours privés. Convers., grammaire, accent, rédac. 514-409-2046

COURS DE PIANO à domicile. Tous niveaux: enfants - adultes. Prof. diplômée et d'expérience. (514) 273-4148

COURS DE VIOLON par professeur expérimenté. Tous niveaux. (514) 484-8118

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

599 MESSAGES

PHILIPPE NOIRET

Vous a-t-on, comme à moi, interdit l'accès à son récit le 17 septembre 2003 au Monument national? Contactez-moi: (450) 227-2501

695 AUTOMOBILES

VOLVO V70 2002, 31000km, 5 cyl. gris argenté, int. noir, pkg. familial. 450 671-8711 / 923-4530

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

comme coopérant
comme bénévole
comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

Donnez à des gens qui aident des gens

qui aident des gens

Central de Grand Montréal

(514) 288-1261

www.centraljeu-mtl.org

Mettez vos enfants au contact de la culture et de la nature.

FONDATION MARIE-VINCENT

WWW.MARIEVINCENT.ORG

1 888 561 2433

Environnement Canada

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

Aujourd'hui

Ce soir

Samedi

Dimanche

Lundi

Phases de la lune

Lever du soleil

Coucher du soleil

Indice UV

Influence UV

Canada

Le monde

Pariez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil

1-900-565-4455

Frais applicables

La météo canadienne sur le Web

Guérin, P. Guilbert, S.J.

1926-2003

À Saint-Jérôme, le 30 septembre, est décédé à l'âge de 77 ans, après 58 ans de vie religieuse, le P. Guilbert Guérin, s.j.

Né à La Prairie, il fit ses études au Collège Saint-Ignace (Montréal) et entra chez les jésuites en 1945. Ordonné prêtre en 1959, il fut missionnaire à Taiwan (1960-2002): professeur de sociologie, responsable de formation, accompagnateur spirituel, prédicateur de retraites; écrivain, il a publié en français (Guérin éditeur) et en chinois « Une pratique pastorale des Exercices spirituels en Asie Orientale » (3 tomes) et « La vie du père Chu-Shu-Teh, s.j. (L'Eglise du silence en Chine) ».

Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil son frère Marc-Aimé (Annette Picard), sa sœur Monique (François Laurin), neveux et nièces, parents et amis. Il sera inhumé à la:

Maison des Jésuites

175 boul. des Hauteurs, Saint-Jérôme

le vendredi 3 octobre à partir de 14 h; il y aura réunion de prières à 20 h. Les funérailles y seront célébrées le samedi 4 octobre, à 10 h 30. Au lieu de fleurs, des dons au Bureau des missions jésuites (25 rue Jarry ouest, Montréal, H2P 1S6) seraient appréciés.

Central de Grand Montréal

(514) 288-1261

www.centraljeu-mtl.org

Mettez vos enfants au contact de la culture et de la nature.

FONDATION MARIE-VINCENT

WWW.MARIEVINCENT.ORG

1 888 561 2433

Environnement Canada

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

Aujourd'hui

Ce soir

Samedi

Dimanche

Lundi

Phases de la lune

Lever du soleil

Coucher du soleil

Indice UV

Influence UV

Canada

Le monde

Pariez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil

1-900-565-4455

Frais applicables

La météo canadienne sur le Web

LE MONDE

Nouveau revers pour la poursuite dans le procès Moussaoui

ASSOCIATED PRESS

Alexandria — Nouveau revers pour le ministère américain de la Justice: la juge fédérale Leonie Brinkema lui a refusé hier le droit de requérir la peine de mort à l'encontre de Zacarias Moussaoui.



Zacarias Moussaoui

La magistrate a en revanche rejeté la levée de toutes les poursuites, qui aurait le cas échéant permis à l'accusation de faire rapidement appel de sa décision de janvier et août de laisser le jeune homme faire témoignage par liaison satellite les terroristes présumés, détenus au secret hors des États-Unis. La défense demandait aussi ce non-lieu.

Leonie Brinkema a estimé que le parquet n'était pas en mesure d'étayer ses accusations contre Moussaoui, accusé d'avoir participé à la préparation des attentats ou d'en avoir été informé. Le gouvernement peut faire appel.

En permettant à l'accusé d'interroger les membres présumés d'al-Qaïda, la juge avait fait primer le droit constitutionnel de la défense sur la nécessité pour le gouverne-

ment de protéger des informations tenues secrètes. Pour le département de la Justice, c'est la sécurité nationale qui était en jeu.

Le gouvernement pourrait décider de faire juger Moussaoui par un tribunal militaire, mais cette décision ne devrait être prise qu'après que la cour d'appel de Richmond, en Virginie, aura statué sur la question des témoins. Le perdant pourra demander l'arbitrage de la Cour suprême.

Deux des prisonniers dont il est question sont considérés comme des lieutenants d'Oussama ben Laden: le cerveau présumé du 11 septembre, Khaled Cheikh Mohammed, et Ramzi Binalshibh, l'un des principaux planificateurs selon l'accusation. Le troisième, le Saoudien Mustapha Ahmed al-Hisau, est le financier présumé du réseau terroriste.

Le parquet assure que l'interruption de leurs interrogatoires pourrait nuire aux intérêts des États-Unis, les enquêteurs étant en train de recueillir de précieux renseignements sur les opérations d'al-Qaïda. Mohammed a par exemple déclaré que les attentats du 11 septembre 2001 étaient en préparation depuis cinq ans et qu'une vague d'attentats suicide devait suivre, selon les comptes rendus d'interrogatoire.

CISJORDANIE

Israël souhaite agrandir trois colonies

REUTERS

Jérusalem — Le gouvernement israélien a dévoilé hier un projet portant sur la création de 600 logements dans des colonies de peuplement installées en territoire palestinien, s'attirant une fois de plus les foudres de l'Autorité autonome, au lendemain de l'approbation de la deuxième phase de la «clôture de sécurité».

Des appels d'offres pour une série de projets immobiliers dans trois implantations de Cisjordanie ont ainsi été publiés à l'initiative du cabinet d'Ariel Sharon, malgré les termes de la «feuille de route» vers la paix qui prévoient le gel de la construction dans les colonies de peuplement.

Ces appels d'offres s'inscrivent dans la «politique du gouvernement visant à développer des communautés en Judée et Samarie [nom biblique employé par Israël pour désigner la Cisjordanie], en accord avec les besoins et l'extension naturelle», a affirmé le porte-parole du ministère du Logement, Koby Bleich.

Les Palestiniens ont immédiatement dénoncé cette décision. «C'est la preuve que la feuille de route est totalement torpillée par la politique israélienne d'expansion des colonies, que les États-Unis observent sans réagir», a déclaré le ministre palestinien Yasser Abed Rabbo.

Dans le détail, les appels d'offres publiés par le quotidien *Haaretz* prévoient la création de 50 nouveaux logements à Maale Adumim, 530 à Beitar Illit, deux colonies proches de Jérusalem, et 24 à Ariel, enclavée forte de 18 000 colons située près de Naplouse. Au total, ce sont donc 604 logements qui devraient être mis en chantier. Quelque 230 000 colons juifs vivent dans les territoires occupés depuis

la guerre des Six-Jours, en 1967.

Le gouvernement israélien avait approuvé la veille la construction du deuxième tronçon du «mur de protection» destiné à isoler l'État hébreu de la Cisjordanie pour prévenir les attentats palestiniens.

«Israël continue ses crimes en élevant ce mur raciste et nazi qui nous exproprie de nos terres», a déploré Yasser Arafat au cours d'une conférence de presse à son quartier général dévasté de Ramallah. Accusant l'État hébreu de «saboter» le processus de paix, le président de l'Autorité palestinienne en a appelé au quartet des médiateurs internationaux, groupe informel composé des États-Unis, de l'Union européenne, de la Russie et de l'ONU, à l'origine de la «feuille de route».

Achévé en juillet, le premier tronçon de la «clôture de sécurité» israélienne portait sur 150 km, courant du nord de la Cisjordanie jusqu'à la région de Kalkilia. Le second, long de 42 km, prolongera le mur de protection jusqu'à Jérusalem. Au terme de la troisième phase, Israël sera isolé sur sa façade orientale par 300 km d'ouvrages.

La communauté internationale soupçonne les autorités israéliennes de chercher, à travers le tracé de cette clôture, à annexer en catimini de vastes portions de terres palestiniennes, au lieu de «coller» à sa frontière d'avant 1967.

Javier Solana, chef de la diplomatie européenne, a regretté une décision qu'il a jugé «inappropriée». «Je ne pense pas que nous puissions accepter un mur qui crée un fait accompli sur le terrain [...] à propos de terres qui n'ont pas été réparties», a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État américain Colin Powell a rappelé hier que le président Bush considérerait cette clôture comme un «problème».

ASSOCIATED PRESS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le chef de l'équipe américaine de recherche des armes a déclaré hier qu'il n'avait pas trouvé d'armes de destruction massive en Irak à ce jour, mais que la quête continuait.

David Kay a précisé que rien ne montrait qu'il n'existât plus qu'une éventuelle tentative de relancer un programme d'armement nucléaire «au niveau le plus rudimentaire qui soit». «Il est clair que cela ne ressemble pas à un programme de renaissance massive», a-t-il ajouté, après avoir présenté ces résultats à huis clos aux parlementaires à Washington.

L'ancien inspecteur de l'UNSCOM, la mission des Nations unies chargée d'inspecter l'Irak après la guerre du Golfe de 1991, a néanmoins affirmé que son équipe avait mis au jour «des dizaines d'activités liées aux programmes d'armes de destruction massive, ainsi que des quantités significatives de matériel que l'Irak avait dissimulées à l'ONU pendant les inspections qui ont commencé fin 2002», après quatre ans d'interruption.

«Nous n'avons pas encore trouvé de stocks d'armes, a-t-il reconnu devant le Congrès, selon le compte rendu publié par la CIA à l'issue de ses dépositions, mais nous n'en sommes pas encore au point où nous pouvons dire de manière définitive si de telles réserves d'armes n'existent pas ou si elles ont existé avant la guerre. Notre seule tâche est de trouver où

elles sont allées.» En ce qui concerne les camions trouvés après la guerre du printemps dernier et présentés comme d'éventuelles preuves de l'existence d'un programme d'armement bactériologique, David Kay a estimé que leur usage, par exemple pour l'élaboration d'armes bactériologiques ou de sondes météorologiques à l'hélium, restait à déterminer. «Nous continuons notre enquête, a-t-il expliqué aux journalistes présents au Capitole, nous n'en sommes pas au point où nous pouvons dire ce que c'est.»

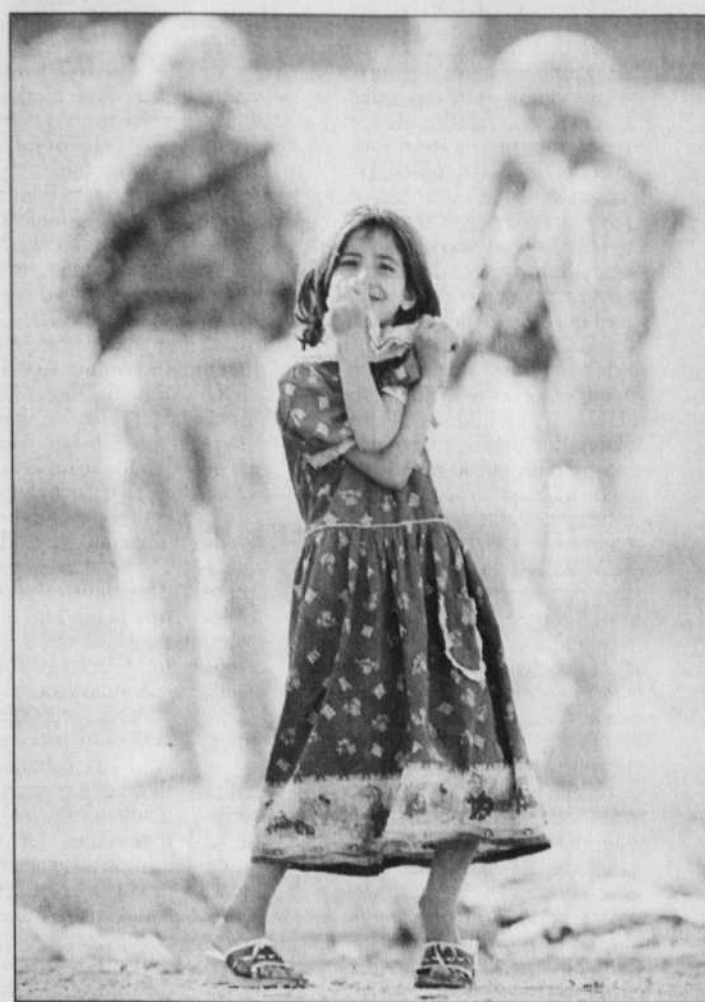
La Maison-Blanche avait à l'avance minimisé la portée du premier rapport de David Kay. «David Kay a encore un long travail à accomplir», a déclaré récemment Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale de George W. Bush.

M. Kay a précisé que son groupe avait «trouvé de nombreux éléments prouvant la poursuite d'une activité» en matière d'armes de destruction massive: «Les Irakiens étaient engagés dans un très large programme qui aurait étendu la portée de leur système d'armement au-delà des 1000 kilomètres. C'était suffisant pour atteindre Le Caire et Riyad à partir du territoire irakien». Le programme portait sur la création de «missiles balistiques» et «de missiles de croisière», a-t-il indiqué.

Le groupe que dirige David Kay est composé notamment de membres issus de services d'espionnage, des milieux scientifique et informatique et du monde de l'armement.

Armes de destruction massive en Irak

Les inspecteurs américains sont rentrés bredouilles



CHRIS HELGREN REUTERS

En attendant la reconstruction.

Kofi Annan critique le nouveau projet de résolution

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La première étape, hier, des consultations du Conseil de sécurité sur le projet révisé de résolution américaine sur l'Irak a été marquée par les réserves immédiates qu'ont exprimées le secrétaire général de l'ONU et la France.

«À l'évidence, ce projet ne va pas dans la direction que j'avais recommandée», a déclaré M. Annan en arrivant à l'ONU. «Nous l'étudions et nous devons déterminer s'il constitue un changement radical par rapport au passé», a-t-il encore dit.

Ce texte «ne répond pas à nos espoirs, a également déclaré l'ambassadeur de France, Jean-Marc de La Sablière, lors des consultations. Nous ne retrouvons pas les propositions que nous avions faites avec l'Allemagne sur des points essentiels».

D'autres ambassadeurs de pays membres du Conseil, tels que le Mexique, le Pakistan et l'Angola, se sont interrogés à mots plus ou moins couverts sur la réelle nouveauté des propositions contenues dans cette deuxième mouture d'un texte que les États-Unis avaient fait circuler, sans grand succès, début septembre.

Negroponté encouragé

L'ambassadeur d'Angola, Gaspar Martins, a notamment parlé de «confusion» à propos du rôle réservé à l'ONU et a douté qu'un vote puisse avoir lieu la semaine prochaine, ce qui, selon un responsable du département d'État américain, constitue l'objectif de Washington.

L'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, John Negroponte, s'est, pour sa part, déclaré «encouragé par la convergence qui émerge entre

les 15 membres du Conseil». Il s'est cependant «refusé à essayer de prévoir quelle sorte de soutien le projet pourrait finalement recevoir», mais il a affirmé que «deux pays s'étaient déjà proposés pour coparrainer» le texte. Il n'a donné aucune indication, mais les précédentes résolutions sur l'Irak ont été coparrainées par la Grande-Bretagne, la Bulgarie et l'Espagne. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, Emyr Jones Parry, a d'ailleurs déclaré que le projet «répondait à la plupart des questions posées», et son collègue espagnol, Innocencio Arias, a affirmé que les changements qu'il apportait «n'étaient pas [seulement] cosmétiques».

Le Conseil de sécurité, dont M. Negroponte assure la présidence pour le mois d'octobre, se réunira lundi prochain pour poursuivre les consultations sur ce texte, les ambassadeurs mettant à profit le la fin de semaine pour consulter leur capitale respective.

Les principales remarques suscitées par le premier texte américain portaient sur la nécessité d'y inclure un calendrier rétablissant à court terme la souveraineté irakienne et le transfert aux Irakiens, par l'intermédiaire des Nations unies, de l'essentiel des responsabilités politiques et économiques actuellement exercées par la coalition américano-britannique.

Le nouveau texte, communiqué mercredi soir aux membres du Conseil, ne semble pas réellement prendre en compte ces préoccupations, pas plus qu'il n'évoque la nécessité, soulignée par M. Annan, de donner à l'ONU un mandat clair et sans ambiguïté.

Kofi Annan avait notamment plusieurs fois fait valoir qu'une éven-

tuelle nouvelle résolution sur l'Irak devrait fixer aux Nations unies un mandat clair et sans ambiguïté. Hier, il semblait considérer que cette demande n'avait pas été prise en compte. Or, après les deux attentats commis en un mois contre le siège des Nations unies à Bagdad, qui ont coûté la vie à 23 personnes, le point de vue du secrétaire général est particulièrement important pour les membres du Conseil.

Rôle de l'ONU

Le projet révisé de résolution américaine laisse toujours dans le vague le rôle de l'ONU, dont le champ d'action apparaît être toujours contenu entre la coalition qui «coopère» avec elle et le Conseil de gouvernement irakien qu'elle «assiste». Et ce rôle, s'il doit être «renforcé», reste qualifié de «vital» par Washington, alors que Kofi Annan et de nombreux membres du Conseil souhaitent qu'il devienne «central», un choix de mot lourd de signification pour les diplomates.

Le projet de résolution crée une force multinationale sous commandement unifié, en l'occurrence américain, ce que personne ne discute. En revanche, il ne précise pas si cette force inclut les troupes, essentiellement américaines, actuellement en Irak ou s'il s'agit d'une seconde force qui aurait notamment pour tâche de protéger l'ONU et les infrastructures du pays. Le texte, enfin, ne concède rien à ceux qui demandaient plus de transparence dans la gestion des fonds destinés à la reconstruction du pays.

Par ailleurs, il ne mentionne les pays de la région que pour les mettre en demeure de ne pas aider les terroristes.

La guérilla s'organise

Bagdad (Reuters) — Les attentats commis par les opposants à la présence américaine prennent une forme de plus en plus sophistiquée, a estimé hier le général Ricardo Sanchez, commandant en chef des forces américaines en Irak, après la mort de trois membres de son contingent en moins de 24 heures.

Les victimes sont tombées à la suite de trois attaques distinctes survenues à Samarra, Tikrit et Bagdad. Ces dernières pertes portent à 84 le nombre de soldats américains tués dans des actes de guérilla depuis la fin des opérations militaires lourdes, proclamée le 1^{er} mai, selon le bilan établi par le Pentagone.

«L'ennemi a évolué. Il est un peu plus meurtrier, un peu plus complexe, un peu plus sophistiqué et, dans certains cas, un peu plus opiniâtre», a dit le général Sanchez lors d'une conférence de presse.

«Tant que nous serons ici, la coalition doit s'attendre à enregistrer des pertes. Nous continuons à nous battre [...]. Nous ne devons pas être surpris si on se réveille un jour en découvrant un immense incendie ou un attentat terroriste de grande ampleur», a-t-il ajouté.

Arnold Schwarzenegger s'excuse après de nouvelles accusations de harcèlement sexuel

AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — L'acteur républicain Arnold Schwarzenegger, candidat au poste de gouverneur de la Californie, a reconnu avoir «offensé» des femmes et a présenté ses excuses après que de nouvelles accusations de harcèlement sexuel ont été rapportées par un journal californien cinq jours avant l'élection.

Dans l'édition d'hier du *Los Angeles Times*, six femmes racontent, sous le couvert de l'anonymat, la manière dont l'acteur les a «humiliées» et les a harcelées dans des studios de cinéma ou des bureaux. Un de ces témoignages remonte aux années 1970, lorsque Arnold Schwarzenegger était au sommet de sa carrière de culturiste, deux autres de 1990 et un de 2000.

Ces révélations sur les attitudes présumées de M. Schwarzenegger

sont publiées cinq jours avant le scrutin du 7 octobre, alors que l'acteur vogue en tête des sondages.

«M'a-t-il violée? Non, mais il m'a humiliée», raconte une femme au *Los Angeles Times*. Trois femmes assurent que l'ancien Monsieur Univers a malaxé leurs seins, une autre affirme qu'il a soulevé sa jupe et touché ses fesses, et la dernière, qu'il a tenté de lui retirer son maillot de bain dans un ascenseur d'hôtel. Trois des femmes qui ont témoigné travaillent toujours à Hollywood.

À l'occasion d'une rencontre avec des partisans à San Diego, M. Schwarzenegger a reconnu s'être mal comporté. «Oui, je me suis mal comporté parfois, oui, il est vrai [...] que j'ai fait des choses qui n'étaient pas bien [...]. Mais, aujourd'hui, je reconnais que j'ai offensé des gens», a-t-il dit. Dorénavant, «je serai un champion pour les femmes, a-t-il plaidé. Donnez-moi l'occasion de le prouver».

DÉCOUVRIR
Vieillir en santé

DÉCOUVRIR
La recherche d'ici
Son rôle dans votre quotidien

Obtenez
vos deux exemplaires gratuits
en envoyant vos coordonnées à decouvrir@acf.ca

Maintenant en kiosque • www.acf.ca/decouvrir

LOTTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-10-01

649

01 11 17 41 42 45

Complémentaire: (13)

GAGNANTS LOTS

6/6 0 5 000 000,00 \$

5/6+ 6 103 979,80 \$

5/6 191 2 613,10 \$

4/6 12 630 75,70 \$

3/6 248 574 10,00 \$

Ventes totales 14 766 504 \$

Prochain gros lot (approx.) 10 000 000 \$

LOTS BONIS - Véhicules GM*

(Seule catégorie gagnante: 649)

GAGNANTS

17 20 42 43 48 49 0

07 14 17 21 35 47 0

06 07 08 26 29 35 1

03 05 17 20 21 36 0

16 21 24 30 33 39 1

Au choix: Chevrolet Avalonche,

GMC Envoy XL, Buick Rainier, Cadillac CTS

ou Saab 9-5 Aero berline

*Chaque voiture est échangeable

contre un chèque de 45 000 \$

Si une sélection crée plus de 5 gagnants,

ceux-ci se partageront une cagnotte de 250 000 \$

Extra

Tirage du 2003-10-01

NUMÉROS LOTS

995647 100 000 \$

Les modalités d'encadrement des billets gagnants paraîtront

au verso des billets. En cas de dispute, cette règle et la

règle officielle de L-2, cette dernière a priorité.

ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI

À 19 h SUR LE RÉSEAU TVA

TORONTO

LES COTES
TORONTO NEW YORK

TSX		Dow Jones	
7541.42	+31.75	9487.80	+19.1

DOLLAR OR
 1000000 1/2 New York 1000000 1/2 New York

1 \$ canadien		a New York	
74,56 ¢us	+0,22	383,10 \$us	-1,2

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Arabie Saoudite (riyal)	0,3743	Jamaïque (dollar)
Argentine (peso)	0,47931	Japon (yen)

Australie (dollar)	0,9554	Liban (livre)	
Bahamas (dollar)	1,3682	Maroc (dirham)	
Barbade (dollar)	0,7053	Mexique (peso)	
Bermudes (dollar)	1,5682	Nouvelle-Zélande (dollar)	
Brésil (real)	0,4798	Pérou (sol)	
Caralibes (dollar)	0,5281	Philippines (peso)	
Chili (peso)	0,00212	Pologne (zloty)	
Chine (renminbi)	1,1689	Répub. dominicaine (peso)	
Colombie (peso)	0,000478	Rép. tchèque (couronne)	
Corée (won)	0,001209	Royaume-Uni (livre)	
Costa Rica (colon)	0,003403	Russie (rouble)	
Egypte (livre)	0,2264	Singapour (dollar)	
États-Unis (dollar)	1,3412	Suède (couronne)	
Europe (euro)	1,5694	Suisse (franc)	
Haïti (gourde)	0,00361	Taiwan (dollar)	
Hong Kong (dollar)	1,1803	Thaïlande (baht)	
Hongrie (forint)	0,00641	Tunisie (dinar)	
Inde (roupie)	0,0314	Ukraine (hryvna)	
Indonésie (roupie)	0,000174	Venezuela (bolivar)	

250 Jours



Canadian MidCap	13257	490.11	+3.8%
60 Index	77064	423.67	+1.5%

60 Capped Index	77064	468.49	+1.61
Cdn Consumer Discretionary	7217	81.07	+0.23
Cdn Consumer Staples	1655	162.51	+0.91
Cdn Div Metals & Mining	9550	165.90	+1.50
Cdn Energy	10490	137.55	+0.28
Cdn Financials	22753	122.56	+0.21
Cdn Gold	17890	193.85	+0.29
Cdn Health Care	1867	71.21	+0.42
Cdn IT	21279	25.31	+0.47
Cdn Industrials	10500	72.23	+0.61
Cdn Materials	32520	130.77	+0.61
Cdn Real estate	364	128.75	+1.11
Cdn Telecomm Services	4045	58.98	+1.12
Cdn Utilities	2248	142.77	+0.81

S&P CDNX	27862	1393.04	+8.3%
----------	-------	---------	-------

20 Transports	16336	2743.67	+7.3
15 Services publics	20296	253.32	+0.2

65 Dow Jones Composé	210456	2749.29	+5.4%
Composite NYSE	*	5779.96	+11.6%
Indice AMEX	*	1007.02	+3.3%
S&P 500	*	1020.24	+2.0%
NASDAQ	*	1836.22	+3.9%

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)
------------	-----------------	--------------	-------------	---------------	--------------

MCWATTERS MNG INC	1410	0.06	0.05	0.05	-
NORTEL NETWORKS	13251	5.82	5.68	5.77	+0.07
BOMBARDIER INC B	6413	5.92	5.72	5.87	+0.16
CDN IMPERIAL BK	5549	57.63	56.85	57.45	+0.67
UNITS S&P TSX BO	5495	42.59	42.31	42.46	+0.16
ELDORADO GOLD CP	3698	3.53	3.16	3.50	+0.21
IVANHOE MINES LTD	3329	7.90	7.40	7.75	+0.16
MANULIFE FIN CP	3136	36.75	38.15	38.20	-0.30
LINCOLN INC	2915	0.05	0.04	0.04	-0.01

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Perm. (\$)	Var. (\$)
MERIDIAN ENERGY	2863	1.85	1.60	1.71	+0.08
ECU SILVER MNG	2104	0.14	0.11	0.12	-0.02
PHOTOCHANNEL	1512	0.31	0.25	0.31	+0.06
GOLDNEV RES INC	1055	0.15	0.13	0.14	+0.01

PAN-GLOBAL ENTR	597	1.45	1.37	1.38	-0.07
DIAGEM INTL RES	595	0.34	0.30	0.34	+0.02

WHITE KNIGHT RES 585 0.70 0.52 0.66 +0.15

 **decisionplus.com**

Pour des cotes dynamiques

Téléphone: (514) 392-1366 • Sans frais: 1-877-392-1



dec	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept
-----	------	------	------	-----	-----	------	------	------	------

D'ANALYSE ET DE SUIVI
DE L'INDICE QUÉBEC

Indice - Québec® (16 h 00) www.ig30-ig1

• LE DEVOIR •

ÉCONOMIE

Un train de mesures vise les caisses de retraite en difficulté

Le Bureau du surintendant des institutions financières disposera de nouveaux pouvoirs

PRESSE CANADIENNE
REUTERS

Toronto — Les caisses de retraite des employeurs, dont plusieurs sont touchées par le marasme des marchés boursiers, sont visées par un train de nouvelles mesures du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nicholas LePan, le haut fonctionnaire à la tête de cet organisme fédéral, confiait hier à un quotidien torontois qu'il aurait au début de 2004 de nouveaux pouvoirs, tel celui d'interdire à une compagnie de bonifier les clauses relatives aux prestations lorsque la caisse s'avère être en état de «sérieux» sous-financement. Le bureau pourra également obliger les administrateurs d'une caisse à compenser tout manque à gagner avant que celle-ci ne soit fermée et dissoute, pouvoir dont il ne dispose pas encore.

En tout, 80 régimes de pension étaient sur la liste de surveillance pour l'exercice échu le 31 mars, comparé à 50 à pareille date en 2002, révèle le rapport annuel de l'organisme fédéral. Environ 60 de ces caisses de retraite sont du type à prestations déterminées, la vingtaine d'autres à cotisations déterminées.

Le bureau estime que sur 1205 caisses qu'il supervise, la moitié ont plus de passif que d'actif, de ce dernier groupe, 55 % sont sous-financées à hauteur de plus de 10 %.

Selon M. LePan, le regain sur-



PETER MORGAN REUTERS

Si le nombre de régimes de retraite traînant un déficit élevé a presque doublé depuis 18 mois, la reprise du marché pourrait contribuer à renverser la tendance. La Bourse de Toronto a grimpé de 13 % depuis janvier et le portefeuille de plusieurs régimes de retraite est composé en grande partie d'actions.

venu ces deniers mois sur le marché des actions a donné de l'oxygène à des régimes en difficulté, mais il n'allège pas la pression s'exerçant sur plusieurs employeurs. Il ne qualifie pas pour autant la situation de critique et souligne que, dans plus d'un cas,

les administrateurs ont commencé à adopter les correctifs qui vont renflouer les états financiers.

«Au BSIF, nous sommes payés pour nous inquiéter, pas pour réagir trop fort, ce serait très dangereux de généraliser. J'ai grande confiance que les régimes

obérés par un lourd déficit en sont conscients et prennent les mesures nécessaires.»

Durant l'année écoulée, le bureau s'est montré plus interventionniste et, dans certains cas, a exigé des compagnies qu'elles cessent de s'offrir des congés de cotisation.

Environ 10 % des régimes existant au Canada sont supervisés par l'organisme fédéral. En juin, une étude menée par trois firmes de consultants estimait que les déficits des caisses de retraite des secteurs privé et public totalisaient quelque 225 milliards.

Un baume pour les régimes de retraite

Si le nombre de régimes de retraite canadiens privés traînant un déficit élevé a presque doublé depuis 18 mois, la reprise du marché pourrait contribuer à renverser la tendance, ont indiqué mercredi les autorités réglementaires fédérales.

La Bourse de Toronto a grimpé de 13 % depuis janvier et le portefeuille de plusieurs régimes de retraite est composé en grande partie d'actions. «Le récent rebond des marchés, je crois, a aidé à réduire certains déficits de financement mais ce n'est pas suffisant», a dit le surintendant des institutions financières, Nicholas LePan. «Dans l'ensemble, la situation est telle que nous l'avions prévu, avec des éléments positifs plus récemment», a-t-il ajouté.

EN BREF

La BCE opte pour le statu quo

(Reuters) — Sur fond de flambée de l'euro face au dollar américain, la Banque centrale européenne (BCE) a comme prévu laissé ses taux directeurs inchangés hier. Le principal taux directeur de la BCE reste donc à 2 %. Avec la reprise de l'activité manufacturière qui se fait jour et une inflation qui reste sage, la BCE laisse entendre par son statu quo d'hier qu'une reprise timide s'amorce dans la zone euro et qu'il n'est donc pas nécessaire pour l'instant d'assouplir le coût du crédit.

Nouvelle quincaillerie

(PC) — Une nouvelle enseigne voit le jour dans le domaine de la quincaillerie au Québec. L'enseigne ACE, propriété du Groupe Sodisco-Howden, fait son entrée avec la conversion de plus de 40 détaillants Ferplus et Bâtiment en magasins ACE. Le geste de la chaîne s'inscrit dans un processus d'expansion qui prévoit l'exploitation de plus de 200 magasins à travers le Canada d'ici la fin 2004. Actuellement, elle compte 115 magasins à travers le pays. L'enseigne ACE est présente dans 62 pays pour un total de plus de 5000 points de vente.

Ivaco nomme son p.-d.g.

(Reuters) — Ivaco, qui fonctionne sous la protection de la Cour contre ses créanciers depuis la mi-septembre, a annoncé mercredi soir la nomination de son chef de la restructuration aux postes de président-directeur général et administrateur. Gordon Silverman, qui cumule 31 ans au sein de la compagnie montréalaise, succède ainsi à Paul Ivanier. Il gardera son poste de chef de la restructuration intérimaire pendant qu'Ivaco cherche un remplaçant. Ivaco a nommé Ivanier au poste de président du conseil d'administration.

Fermetures chez Bauer

(PC) — Invoquant une concurrence féroce, le fabricant d'équipement de hockey Bauer Nike Canada a laissé savoir hier qu'il fermerait d'ici l'été prochain ses deux usines de Windsor et Cambridge, en Ontario, en plus de réduire de manière significative la production de son établissement de Saint-Jérôme, dans les Laurentides. Quelque 321 employés seront touchés, dont 154 au Québec. Une cinquantaine de personnes continueront cependant à travailler à l'usine québécoise qui se spécialisera dans la conception et la fabrication d'équipement sur mesure pour les athlètes d'élite.

Selon un rapport de la CNUCED

Les ratés de la croissance mondiale pénalisent les pays en développement

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — La croissance de l'économie mondiale reste plombée par les excès des années 1990 et les États-Unis risquent de connaître de ce fait une longue période de faiblesse de l'activité, pénalisant au premier chef les pays en développement, avertit la CNUCED dans un rapport publié hier.

Dans son rapport 2003 sur le commerce et le développement, la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement relève que l'économie mondiale traverse en 2003, pour la troisième année consécutive, «une période difficile» et devrait enregistrer une croissance d'environ 1,9 % comme en 2002.

La reprise en cours aux États-Unis reste menacée de rechute et n'est pas créatrice d'emplois, ce qui réduit le rôle de ce pays comme locomotive de l'économie mondiale, selon le rapport. L'endettement et les déséquilibres des États-Unis, qui n'ont pas été réglés malgré l'éclatement de la bulle Internet à partir du début 2001, «pourraient se traduire par une longue période de croissance irrégulière et peu soutenue», prévient la CnuCED.

Mais ni l'Europe, handicapée

par une faible demande des ménages et le pacte de stabilité, ni le Japon, affaibli par la stagnation de l'investissement, ne sont en mesure de prendre la relève des États-Unis. Dans ce contexte mondial déprimé, «il est inévitable que les pays en développement, même les plus résistants, soient pénalisés», observe le secrétaire général de la CNUCED, Rubens Ricupero, dans l'introduction du rapport.

Éviter la récession

La plupart des zones en développement devraient parvenir à éviter une récession grâce à l'augmentation de la demande intérieure en Asie ou une certaine stabilisation politique en Amérique latine. Quant à l'Afrique, elle est restée relativement à l'écart du retournement de 2001.

Le commerce international devrait se développer beaucoup plus vite dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, mais la CNUCED prévoit qu'une «reprise durable des flux commerciaux et de capitaux ne pourra résulter que d'une reprise rapide de l'économie mondiale, et non l'inverse».

Pour l'Afrique, les promesses du Sommet du millénaire organisé par les Nations unies en 2000 sem-

blent difficiles à tenir puisqu'elles sont fondées sur l'hypothèse d'une croissance mondiale d'au moins 3 % par an. «Vu le niveau actuel de la coopération en matière de développement et les faiblesses structurelles du continent, il semble de plus en plus acquis qu'il sera impossible de tenir les objectifs de développement pour le millénaire, même avec le scénario de croissance le plus optimiste pour l'économie mondiale», s'inquiète la CNUCED.

Face à la conjoncture mondiale, les pays en développement affichent des atouts très inégaux, relève le rapport. Malgré l'épidémie de pneumonie atypique début 2003, les pays d'Asie sont les mieux placés grâce à des politiques monétaires plus expansionnistes qui soutiennent la demande intérieure.

La reprise en Amérique latine devrait en revanche s'avérer «anémique et fragile» du fait de l'impossibilité de modifier les politiques monétaires à la suite des crises monétaires des dernières années.

L'Afrique reste handicapée par la faiblesse durable des cours des matières premières, la sécheresse et les intempéries. Seule une poignée de pays devrait pouvoir aligner des taux de croissance de 7 % ou plus au cours des prochaines années.

EN BREF

Saputo veut acheter le troisième transformateur laitier argentin

(Reuters) — Le producteur fromager Saputo a annoncé hier un accord préliminaire pour acquérir le troisième transformateur laitier de l'Argentine pour 50,8 millions \$US. La compagnie montréalaise, numéro cinq de l'industrie du fromage nord-américain, a indiqué que l'acquisition de Molino Hermanos auprès de Molinos Río de la Plata est assujettie à certaines conditions, y compris des ajustements du prix d'achat. Molino exploite deux usines et compte 850 employés. Son chiffre d'affaires est de 90 millions \$US, dont 40 % proviennent des exportations. Saputo estime que l'acquisition portera son chiffre d'affaires annuel à plus de 3,5 milliards \$CAN.

GUILBERT GUÉRIN, S.J.

LA VIE DU PÈRE

CHU SHU-TEH, S.J.

Traduction française

de
If the Grain of Wheat Dies ...

Guérin



Le père G. Guérin a traduit *If the Grain of Wheat Dies ...* auquel il a ajouté des données personnelles.

Guilbert Guérin (La Prairie, Québec, 1926-) est jésuite depuis 1945 et prêtre depuis 1959. Son séjour en Asie orientale remonte à 1953. Il œuvre principalement à Taiwan, République populaire de Chine, mais aussi aux Philippines, Hong-Kong, Singapour et Malaisie, dans le champ de l'animation spirituelle.

Le jésuite missionnaire G. Guérin est aussi l'auteur d'*Une Pratique pastorale des Exercices spirituels en Asie orientale*, qui est la version écrite en trois tomes d'une pratique orale, la plupart du temps en chinois mandarin, des grands exercices spirituels de trente jours. Le premier tome ne comprend que les premiers dix jours des exercices spirituels - la première étape. Les tomes un, deux et trois couvrent les trente jours. Cette pratique s'est effectuée sur plus de vingt ans. Elle se veut avant tout le partage d'une expérience vécue.

Une publication de ce texte en chinois est en cours.



Guilbert Guérin, s.j., fils de feu Léopold Guérin et, également, de feu Aline Raquépas, est décédé le 30 septembre 2003 à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme à l'âge de 77 ans.

Il avait placé en épigraphe à son livre sur l'Église du silence en Chine (*La vie du père Chu Shu-teh, s.j.*, Guérin, éditeur) cette pensée de Jean-Paul II :

« Mourir pour la foi est un cadeau pour certains. Vivre la foi est un appel pour tous. »

Il laisse dans le deuil sa sœur Monique (François Laurin) son frère Marc-Aimé (Annette Picard), neveu et nièces, cousins et cousines.



Guilbert Guérin, s.j., sera exposé à la maison des Jésuites 175, boul. des Hauteurs à Saint-Jérôme le vendredi 3 octobre 2003 de 14 h à 20 h. Une réunion de prières aura lieu à 20 h.

Funérailles à Saint-Jérôme le samedi 4 octobre 2003, à 10 h 30.

Automobile : l'Asie continue sa remontée

STEVE ERWIN
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les trois grands fabricants d'automobiles au Canada ont affiché une baisse des ventes en septembre alors que celles des modèles japonais étaient en hausse.

Les derniers chiffres confirment donc une tendance amorcée l'année dernière dans le marché canadien de l'automobile conférant aux constructeurs japonais une plus grande faveur des consommateurs face aux géants de l'industrie nord-américaine, General Motors, Ford et DaimlerChrysler.

En tout, les ventes de véhicules neufs au Canada ont chuté de 2 %, à 138 735, en septembre, comparativement à la même mois de l'année dernière, indiquent les

chiffres colligés par la firme de statistiques DesRosiers Automotive Consultants.

Par comparaison, Toyota et Honda ont connu des hausses substantielles par rapport au même mois de 2002.

GM demeure malgré tout loin en tête avec 42 801 véhicules vendus au Canada le mois dernier, soit 7,7 % de moins qu'à la même époque l'année dernière. Ford Canada a connu pour sa part une chute de 11 %, et DaimlerChrysler, une baisse de 5,1 %. Dans le même temps, Toyota rapporte une hausse époustouflante de 20,1 %, et Honda, de 9,6 %.

Pour l'année en cours, les ventes de véhicules neufs au Canada ont diminué de 4,1 %, soit tout juste sous les 1,25 million de véhicules.

ÉDITORIAL

Governator

Deux sondages consécutifs publiés cette semaine par le *Los Angeles Times* donnent d'excellentes chances à l'acteur Arnold Schwarzenegger d'être élu gouverneur de la Californie mardi. Illustration caricaturale d'un pays qui prend sa démocratie pour du cinéma.

Les Californiens devront répondre mardi à deux questions dans le cadre d'une procédure d'exception qui a transformé l'État en cirque électoral depuis deux mois: faut-il destituer le gouverneur démocrate Gray Davis et, si oui, par qui le remplacer (en faisant un choix parmi pas moins de 135 candidats)? Les responsables électoraux de l'État ont prévu qu'il faudrait peut-être compter des jours, sinon des semaines, avant que le gagnant ne soit identifié, ce qui pourrait donner lieu à un cafouillage de l'ordre de celui qui a entouré l'élection de George Bush en 2000.

Les deux sondages du *Los Angeles Times* indiquent que de 56 à 63 % de Californiens sont favorables à la destitution de Gray Davis. Sauf surprise, l'homme est condamné. Les mêmes sondages donnent Arnold Schwarzenegger nouveau gouverneur avec 40 % des voix, en avance de 8 à 15 % sur son plus proche rival, le gouverneur adjoint et démocrate Cruz Bustamante.

Sa notoriété cinématographique a poussé Schwarzie en avant et lui a permis de financer sa campagne à hauteur de 14 millions \$US. Le Parti républicain vient d'appuyer sa candidature. L'argent et l'image ont fait leur œuvre. Il est d'autant plus populaire que Gray Davis, élu l'année dernière par la peau des dents, est jugé fade et inepte. À moins d'une semaine de l'élection, Arnold se comporte déjà comme s'il avait gagné.

Son programme électoral est un mélange de doctrine néolibérale (essentiellement antitaxes) et de positions démocrates sur le plan social, mélange qui a fait le succès électoral de bien des politiciens avant lui. Ses adversaires ont voulu l'écorcher en le traitant entre autres de misogynne. Hier encore, *The Los Angeles Times* publiait un reportage en une dans lequel des femmes ayant côtoyé le candidat sur les plateaux de tournage l'accusaient de «tripotage» et de harcèlement sexuel.

N'empêche, les Californiens s'apprennent à porter au pouvoir l'image d'un homme fort sans, par ailleurs, la moindre expérience des affaires publiques. C'est aussi désespérant que phénoménal. Car ce qui se passe en Californie est un miroir grossissant de l'état de la démocratie américaine dans son ensemble. Le fouillis politique dont Arnold Schwarzenegger risque de sortir gagnant — par défaut — traduit à quel point les Américains ont perdu confiance dans leurs politiciens professionnels. Ce qu'illustre l'incroyable abondance de candidats qui se présentent à ce scrutin de rappel en Californie. L'une des choses les plus extraordinaires dans toute cette histoire, c'est que tant de personnes sans expérience politique se soient en si peu de temps jugées capables de devenir gouverneur, souligne Michael Lewis dans un grand reportage publié le week-end dernier dans le magazine hebdomadaire du *New York Times*.

Cette perte de confiance dans la classe politique fait en sorte que, l'échelle nationale, les électeurs américains se donnent de moins en moins la peine d'aller voter depuis 30 ans. Si M. Schwarzenegger est élu, il le sera d'ailleurs par une pluralité des voix qui pourrait être inférieure à 20 %. Après quoi, il lui faudra tenter de sortir la Californie de sa grave impasse budgétaire en collaboration avec une législature à majorité démocrate qui ne lui fera pas de cadeaux. Des bruits courent déjà à Sacramento selon lesquels l'ex-M. Unvers pourrait à son tour faire l'objet d'une tentative de recall.

gtaillefer@ledevoir.com

Sortir du noir

En toute chose, il n'y a qu'une première fois. Il en est ainsi des nouveaux gouvernements. Pour celui de Jean Charest, il n'y aura qu'une seule première année. C'est pendant ces premiers mois de pouvoir que les libéraux peuvent engager leurs grandes réformes. Par la suite, les prochaines élections se profileront déjà à l'horizon et il faudra éviter de bousculer les électeurs.

Cela, le premier ministre Charest ne le sait que trop bien. C'est ce qui explique les pressions exercées sur tout l'appareil de l'État, sur les ministres comme sur les fonctionnaires, pour que s'engage la réingénierie promise. La détermination du premier ministre à «réinventer le Québec» est grande mais, déjà, il se heurte à de fortes résistances.

Que le président de la FTQ, Henri Massé, dénonce le manque de compassion du gouvernement Charest ne surprendra pas. Que Claude Ryan intervienne est plus étonnant. Même si son titre d'ancien chef du Parti libéral et d'ancien ministre lui impose une certaine réserve, il n'a pas craint, dans une entrevue au *Devoir*, d'insister sur la responsabilité du gouvernement en matière de justice sociale.

On ne peut pas porter de jugement définitif sur les craintes qui s'expriment car on ne sait pas encore ce que la réingénierie des structures et des programmes gouvernementaux sera concrètement. C'est une chose que de vouloir réduire la taille de l'État; c'en est une autre que de savoir comment le faire et à quelles fins. La réponse à cette dernière question orientera le travail des «ingénieurs» du Conseil du trésor qui auront à faire l'analyse des projets de réingénierie exigés de tous les ministères. Pour le moment, la seule préoccupation claire du gouvernement semble être de réduire les dépenses pour pouvoir abaisser les impôts de un milliard de dollars l'an prochain. Probablement est-ce à cette dernière intention que M. Ryan faisait allusion en soulignant qu'il faut veiller à ce que les choix «ne soient pas exclusivement inspirés d'une vision étroitement économique».

Il y aura bientôt six mois que le gouvernement Charest a été élu. Il serait temps qu'on en sache davantage que ce que dit le programme électoral libéral. La façon dont les choses sont présentées jusqu'à maintenant ne peut que susciter la méfiance, sinon la résistance, aussi bien au sein de l'appareil gouvernemental que de la part des groupes de pression. Le plus ironique est que le Conseil du trésor a pris la peine de prédire que la réingénierie allait heurter «les valeurs fondamentales de la société québécoise» et susciter de multiples oppositions, mais sans prendre les moyens de gérer ces résistances.

Le gouvernement Charest ne pourra pas faire l'économie d'un débat de fond sur la réingénierie de l'État québécois, mais il n'existe pour l'instant aucun document de fond qui puisse encadrer ce débat et présenter une vue d'ensemble des intentions du gouvernement. Les sorties des ministres aux allures parfois intempestives ne peuvent que laisser croire que le gouvernement navigue à l'aveuglette. Il veut tout faire mais ne sait pas trop comment le faire. À vouloir mener trop de combats à la fois, il y a risque d'en perdre plusieurs. Il est temps que le premier ministre dise à ses concitoyens où, précisément, il veut les emmener.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Fasciste et totalitaire, Montréal?

J'ai été carrément abasourdie lorsque j'ai appris ce que Ghila Sroka, journaliste au magazine *La Tribune juive*, a écrit au sujet de Montréal (*Le Devoir*, 1^{er} octobre 2003). Je ne suis pas chauvine, au contraire. J'ai passé les 12 dernières années de ma vie à parcourir le monde en détresse, travaillant pour une organisation internationale médicale humanitaire et tentant d'aider les victimes de véritables gouvernements dictatoriaux.

Qu'on se souvienne de l'histoire pour en tirer les leçons nécessaires: bien sûr. Mais crier à la persécution pour tout et pour rien: revenons-en!

Chère Mme Sroka, je vous invite à visiter ces pays où j'ai œuvré pendant la dernière décennie, ces pays où la cupidité la plus abjecte de certains n'a d'égal que le courage incommensurable des autres. Je vous suggère de visiter ces contrées où les régimes dictatoriaux et tyranniques se nourrissent de la douleur et du tourment de leurs propres populations ou de celui de leurs voisins, des régions magnifiques où le racisme s'écrit en lettres de sang.

Avec la tape que vous venez de recevoir sur les doigts de la part du Conseil de presse, je présume que vous allez crier à la discrimination, à la persécution, au bâillonnement de votre droit à l'expression... À trop se regarder le nombril d'aussi près, Mme Sroka, l'image devient floue. Ou alors, si vous désirez y regarder de plus près, pourquoi ne pas jeter un coup d'œil à ce qui se passe en Israël en ce moment?

Totalitaire, Montréal? Allons donc, ne me faites pas rire; j'ai les lèvres gercées!
Chentale de Montigny
Étudiante à la maîtrise en politique internationale et en droit international à l'UQAM
Le 2 octobre 2003

Archaisme et colonialisme

Le reportage diffusé vendredi dernier au Point et l'éditorial de Josée Boileau me font réagir pour diverses raisons. En premier lieu, l'École supérieure de danse éveille en moi des souvenirs d'indignation. Je suis le père d'une ancienne élève de cette école sous la direction de M. Chirpaz. J'ai connu l'arrivée de ce directeur qui promettait bien des changements.

À entendre le désarroi actuel des élèves qui s'exprimaient pendant le reportage de l'émission *Le Point*, je peux constater que toutes ces années n'ont rien apporté de neuf. Les mêmes récriminations, la même gêne, la même peur des parents à se prononcer ouvertement sur l'orientation de l'école, le même à-plat-ventrisme de la part du comité d'école et du conseil d'administration. Combien de temps faudra-t-il attendre pour se prononcer de manière ouverte et critique sur une philosophie aussi archaïque de l'enseignement de la danse?

Un simple exemple: le reportage faisait mention de l'encouragement indirect à l'anorexie de la part de la direction. Eh bien, ce point de vue était perceptible en 1998, l'année suivant l'embauche de M. Chirpaz. Il faut dire que la direction a toujours nié tout cas d'anorexie à l'école, et pourtant, dans les faits, bien des élèves et des parents vivaient le drame de cette maladie. La situation ne semble pas s'être améliorée. Pire, on ne voit toujours les faits et on impose le silence du poids d'une autorité. N'est-ce pas un abus de pouvoir que l'on croyait disparu de notre système d'éducation?

En second lieu, Mme Boileau ose enfin, dans son éditorial de samedi dernier, s'interroger publiquement sur l'idée de souffrance dans le milieu de l'enseignement de la danse. Mais pourtant, en plein milieu du texte, l'éditorialiste doute des interrogations des

élèves et des parents: «Et l'école, depuis dix ans, a été le théâtre de tant de discorde qu'il n'est que juste de se méfier de ces nouvelles dénominations.» À l'époque, les parents avaient essayé d'interroger la direction, le comité d'école et même le conseil d'administration, mais la même réplique nous avait été servie: ce ne sont que quelques élèves qui se plaignent et quelques parents qui ne comprennent pas les exigences de la danse, méfiez-vous. Si les parents doutent de cette forme d'enseignement, pourrait-on les entendre?

La direction a toujours très bien su défendre l'indéfendable en usant de tous les arguments possibles. Le mépris est l'argument des faibles qui ont du pouvoir. Et si nous étions devant une forme de colonialisme de l'enseignement de la danse? Le mot est un peu fort, je l'avoue, mais il dit la colère face à la méfiance avec laquelle on met de côté l'opinion de ceux qui subissent cette vision. Les parents vivent avec leurs enfants; ils les voient souffrir et apprendre dans des conditions qui ne sont pas productrices de savoir. Les élèves vivent ensuite avec les séquelles que produisent de telles absurdités pédagogiques d'une époque révolue. [...] Et que dire d'une réplique de M. Chirpaz qui voulait inculquer à ces élèves combien elles étaient incapables de saisir son enseignement en leur expliquant que leurs réactions étaient celles de Nord-Américainnes! Eh oui, le choc des cultures est très grand.

Mario Côté
Artiste et professeur en arts visuels à l'UQAM
Montréal
Le 29 septembre 2003

Un référendum avant la vente?

Réinventer le Québec, voilà ce que nous propose Jean Charest en voulant privatiser des services qui coûtent moins cher au Québec qu'ailleurs au Canada... Quel est le prix de l'eau privatisée en Grande-Bretagne, et quelle est son accessibilité? Allez-vous procéder par référendum avant de vendre les installations publiques, M. Charest, vous qui avez reproché au PQ de décider sans consulter?

Jean Charest veut permettre la sous-traitance dans les services publics; va-t-il permettre aux employés syndiqués du secteur public de présenter des prix, soumissionner contre le privé ou réserver les travaux au secteur privé? Les employés des secteurs public, parapublic et péripublic pourront-ils avoir accès à la gestion de leur régime de retraite pour investir dans des compagnies de services? Ou allons-nous assister à une démolition des employés municipaux et des hôpitaux?

Dans *Réinventer le Québec*, Jean Charest demeure totalement silencieux sur l'équité salariale pour les métiers et les professions, particulièrement dans les secteurs où les femmes sont sous-payées. Est-ce seulement un oubli ou le programme viendra-t-il plus tard, comme tout ce qui concerne les femmes? J'en profite pour mentionner au premier ministre que les femmes sont plus que des accompagnatrices pour l'homme; elles sont par exemple plus nombreuses que les hommes dans nos universités. Il faudrait commencer à s'en rendre compte et agir avec équité. Qui s'instruit s'enrichit, disait Jean Lesage, un ancien premier ministre libéral. Ne serait-ce applicable qu'aux hommes et à une minorité de femmes?

Ce que Jean Charest nous propose, c'est une plus grande participation des nantis aux ressources de l'État, au détriment de la classe moyenne et des plus fragiles de chez nous, sans amélioration des conditions de celles qui apportent beaucoup à notre société, les femmes.

Si Jean Charest s'oriente vers moins de justice, la population devra poser des questions aux riches qui vivent sur le mont Royal afin de voir avec eux si ce sont eux qui ont placé des priorités de ce type dans les plans

de Jean Charest. Lorsque Jean Charest a déclaré que les gens ont voté pour le changement et que lui et son équipe vont faire ce changement, il aurait dû préciser les changements qu'il voulait faire...

Gérard Spedding
Longueuil, le 14 septembre 2003

Pour mes enfants

L'union hétérosexuelle permet l'espérance de la fécondité, et c'est ce qui la rend fondamentalement différente de l'union homosexuelle. Ces deux unions ne sont pas identiques. Cette différence doit ainsi conserver une appellation propre, une «marque de commerce», soit celle du mariage.

Je souhaite, comme la plupart des parents, que mes enfants s'engagent dans la voie où la vie pourra naître. Je souhaite à mes enfants une société ouverte qui me permettra de nommer correctement un tel engagement fondamental. À tous les députés et toutes les personnes de loi, veuillez apporter les discernements requis en ayant soin de conserver au mariage une dénomination hétérosexuelle, et ce, pour mes enfants et pour ceux à venir.

Alain Gadbois
Laval
Le 17 septembre 2003

Oui ou non aux couples homosexuels?

Il faudra finir par dire oui ou non sur la question des mariages homosexuels, mais pour l'instant, il y a surtout lieu de réfléchir sur la qualité des arguments avancés de part et d'autre. Brandir le spectre de mariage père-fille n'ajoute guère de lumière au débat. J'en dirai autant pour ceux qui prétendent que refuser le droit au mariage aux homosexuels, c'est leur refuser une expérience amoureuse.

Appelons les choses par leur nom. Bien qu'il n'y ait (heureusement) pas de statistiques en la matière, j'ose avancer que la grande majorité des expériences amoureuses se font hors mariage. Les Églises et l'État ne s'en mêlent pas. Les Églises et l'État n'ont aucun monopole en matière de rites. Rien n'empêche ceux qui veulent solenniser leur union et la rendre publique de faire une cérémonie, une fête, telle qu'elle leur convient à eux et à leurs amis. Certaines Églises les accueilleront dans leur sanctuaire. Le rôle de l'État en matière de relations amoureuses se limite à prendre note, si les individus le veulent, de leur intention de vivre en couple de manière durable, pour pouvoir ensuite, s'il y a lieu, protéger ceux qui pourraient être lésés lors de la rupture de l'union, prendre les meilleures dispositions possibles pour les enfants, s'il y en a, et veiller à la distribution équitable des biens communs.

L'égalité des droits n'est pas négociable. Il faut donc que les couples homosexuels qui se veulent durables aient les mêmes avantages fiscaux, successoraux, et que l'équité puisse prévaloir en cas de rupture. La solution du pacte d'association civile ou de l'union civile assure tout cela et ne diffère du mariage qu'en ayant un autre nom.

Je ne suis pas encore convaincu qu'il serait vexatoire de refuser à l'union légale de couples homosexuels l'étiquette de mariage. Les couples hétérosexuels qui souhaitent transformer leur fertilité virtuelle en fertilité réelle et qui entreprennent d'élever une progéniture me semblent mériter que leur union, différente des autres unions, ait un nom distinctif. Toutes les luttes pour l'égalité au cours du siècle dernier sont parvenues à trouver une solution qui élimine les différences dites discriminatoires, sans éliminer toutes les différences pour autant.

Michel Despland
Département d'études religieuses,
université Concordia
Le 19 septembre 2003

IDÉES

Le mégaprocès des Hells

Candide chez les juristes

Les questions s'accumulent et les réponses des juristes sont frileuses

JEAN-PAUL BRODEUR

Professeur et chercheur au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal

Depuis la clôture du premier mégaprocès contre les Hells, ce grand jour pour la justice est en train de devenir son jour le plus long tant s'accumulent les questions. En raison de leur expertise, ce sont les juristes qui sont le plus souvent appelés à se prononcer sur celles-ci. Leurs réponses sont toutefois défensives ou frileuses: soit qu'ils aient été étroitement mêlés au procès, comme M^r André Vincent, soit qu'ils pratiquent activement le droit et doivent ménager la susceptibilité des tribunaux et la possibilité d'accéder eux-mêmes à la magistrature. Peut-être y a-t-il un intérêt à porter sur cette affaire un regard certes moins averti mais aussi moins sélectif.

Il faut d'emblée reconnaître au procureur général du Québec le droit de superviser une négociation de plaidoyer dans un dossier important sans s'y immiscer au quotidien. De façon ultime, c'est lui qui doit répondre devant l'opinion publique et les élus de l'entente conclue. Il ne saurait donc être redevable d'une solution sur laquelle il n'exercerait aucun contrôle.

M^r André Vincent, le procureur au dossier, a donné une entrevue au *Téléjournal* de Radio-Canada, le 30 septembre dernier, où il a fait montre de plus de franchise que de précision. Ainsi, à une question portant sur sa concertation avec le procureur général dans l'offre de règlement présentée aux avocats de la défense, il a répondu que le ministère de la Justice était informé qu'il négociait une entente avec eux. On n'imagine pas le contraire.

Accord ou non?

La vraie question est toutefois de savoir s'il avait reçu l'accord du ministère pour négocier une entente selon laquelle des plaidoyers de culpabilité seraient échangés en contrepartie de sentences de 15 à 20 ans d'incarcération. Sur cette question, M^r Vincent est resté évasif, tant dans son entrevue à Radio-Canada que dans celle qu'il a donnée au *Devoir*, publiée le 1^{er} octobre. Il laisse l'impression que la négociation d'une entente judiciaire est une occulte affaire d'hommes d'honneur où le respect de la parole donnée, serait-ce à tort, importe davantage que celui de la justice.

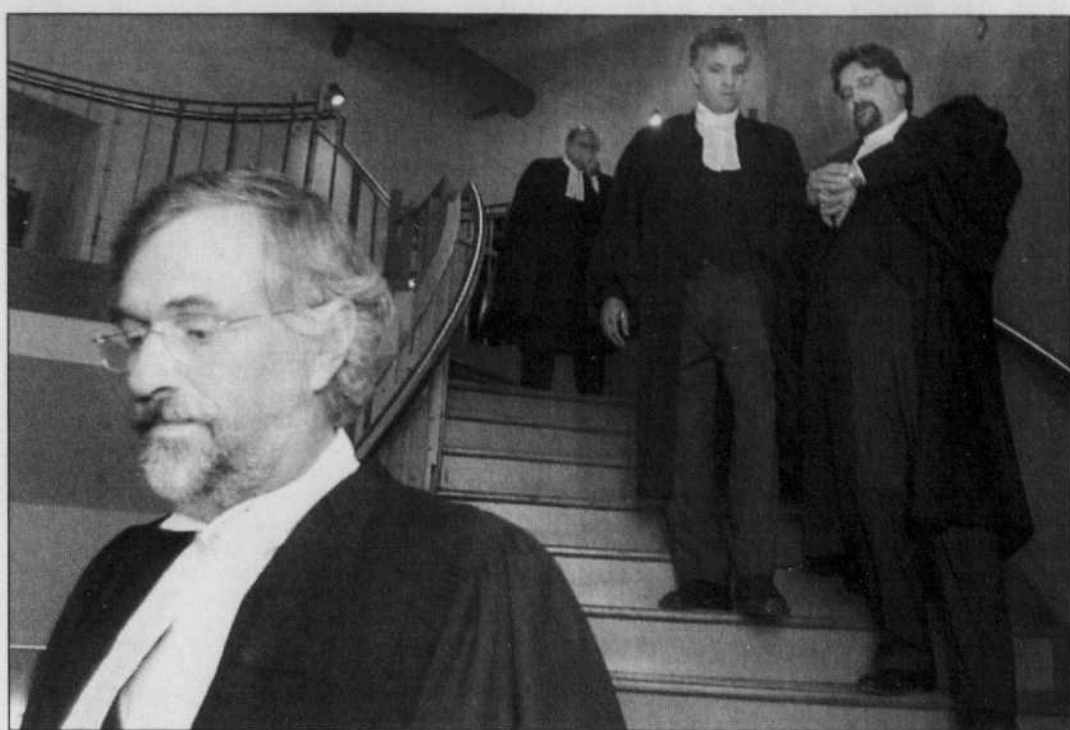
Dans leur requête récemment rendue publique, les avocats des Hells ont affirmé qu'il y avait eu abus de procédure dans le contenu des accusations portées contre leurs clients. Le ministère public se serait livré à une surenchère de la gravité de celles-ci afin de contraindre les accusés à reconnaître leur culpabilité à des accusations moindres que celle de meurtre. M^r Vincent a tenté de réfuter cette affirmation en faisant valoir que si les accusations avaient véritablement constitué une surcharge, les accusés n'auraient pas manqué d'être acquittés au terme du procès que les avocats de la défense avaient tout intérêt à conduire à son terme. Qu'ils se soient résolus à conclure une entente prouverait donc qu'ils reconnaissent la validité des accusations portées et la solidité de la preuve contre leurs clients.

C'est le
procureur
général
qui doit
répondre
devant
l'opinion
publique
et les élus
de l'entente
conclue

Surenchère

Il y a toutefois plus. Des recherches répétées sur la procédure de mise en accusation dans les pays où se pratique la négociation du plaidoyer démontrent à l'envi que la surenchère dans la gravité des accusations y est monnaie courante. Qui est le moins familier avec la négociation — quel que soit son domaine — en a appris le principe premier: puisque négocier consiste à parvenir à un compromis où chacune des parties recule sur ses exigences initiales, on en demande toujours plus pour obtenir à la fin un règlement qu'on espère équitable. La négociation des plaidoyers et des sentences ne fait pas exception à ce principe stratégique de surenchère.

Le sujet sur lequel les juristes se hasardent le moins, à l'exception de M^r André Vincent, qui présente un témoignage étonnamment critique, est celui du rôle du juge Réjean Paul dans la négociation d'une entente dont il a respecté les paramètres quand il a imposé ses sentences. Une chose est sûre: si le juge avait été activement partie à ces négocia-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tout avocat d'expérience reconnaîtra qu'il existe une part significative d'incertitude dans un procès devant jury. Cette incertitude est d'autant plus grande que la preuve est difficile à maîtriser.

tions, il n'aurait pu prétendre à l'impartialité dans l'audition d'une requête qui dénonçait une procédure dont il favorisait la conclusion. Sa véhémence à souligner publiquement le caractère inédit de la requête de la défense en arrêt des procédures témoigne de sa frustration de ne pouvoir trouver une issue prochaine à ce procès du combattant qu'il présidait à bouts de bras.

Et l'opinion publique?

Le monde judiciaire semble unanime à déclarer que les mégaprocès sont là pour rester. Tout dépendra en fait du contrecoup des péripéties actuelles sur l'opinion publique. Entre les intervenants essentiels sur le terrain et le puissant ministre de la Justice, il est à parier que ce sont les fonctionnaires intermédiaires qui paieront pour le gâchis. Déjà inquiète, l'opinion se fixera bientôt sur le résultat de l'autre mégaprocès, encore inachevé et fertile en rebondissements. On aurait ensuite tort d'oublier qu'elle sera également influencée par l'issue des procédures à venir contre les trois derniers prévenus devant le juge Paul, dont les accusa-

tions de meurtre sont maintenues ailleurs. On n'ose mesurer les répercussions d'un acquittement de ceux-ci.

On peut anticiper que la comédie des frais d'aide juridique se reproduira lors de ces ultimes procédures contre les trois perdants accusés de meurtre. Le scandale persistant de l'aide juridique est qu'il travestit en subvention au crime organisé les procédures judiciaires entreprises en théorie contre lui. Celles-ci ne sont plus perçues comme le couronnement de la lutte contre des motards assassins mais comme un procès bancal qu'une partie du ministère de la Justice instruit contre une autre partie de lui-même par Hells Angels interposés (et sans nul doute morts de rire).

Un avocat des Hells a fait entendre à la télévision de Radio-Canada qu'il ne prendrait pas le ministre Bellemare comme stagiaire à son bureau tant il l'estimait inepte. Est-il nécessaire d'être aussi continuellement insultant? Fera-t-il parvenir une facture pour ce nouvel exercice en grossièreté qui transforme l'administration de la justice en une tribune téléphonique qu'aurait pu animer André Arthur?

Au sujet du film *Père et fils*

Folklorique Charlevoix?

SERGE GAUTHIER

Historien et ethnologue, président de la Société d'histoire de Charlevoix, l'auteur termine une thèse de doctorat en ethnologie à l'Université

Nayant pas encore vu le film *Père et fils* qui, bien que tourné en partie dans Charlevoix, n'y sera projeté que bien après Montréal, comme cela est la règle, n'est-il pas présomptueux de ma part de plonger dans le débat bien montréalais quant à savoir si les personnages québécois de ce film sont ou ne sont pas folkloriques? Le fait de terminer une thèse de doctorat au sujet de l'histoire des études folkloriques dans Charlevoix et au Québec devrait-il m'autoriser un peu plus à discuter la question? Je ne sais pas. Le chanteur et poète Sylvain Lelièvre exprimait bien le problème dans une de ses chansons en déclarant: «On est toujours l'Iroquois de quelqu'un.» Peut-être suis-je déjà un peu folklorique en abordant la question? En fait, dans la vie, il faut bien prendre des risques.

La notion de folklore

Le mot «folklore» est peut-être un des plus galvaudés qui soient. Il est généralement appliqué dans les conversations usuelles à ce qui est ancien, archaïque ou dépassé, désuet, presque ridicule, pittoresque à l'excès et quasi risible. Pourtant, le mot «folklore» (en quelque sorte «science du peuple») désigne aussi une pratique scientifique universitaire qui a son histoire dans le monde et aussi au Québec.

En effet, dès 1914, l'anthropologue canadien Marius Barbeau (1883-1969) devient le premier folkloriste de formation universitaire à mener des enquêtes de «folklore» dans des régions québécoises comme Kamouraska, la Beauce et Charlevoix. Il travaille alors pour le Musée national du Canada à Ottawa. Son action se poursuivra par la formation, avec Luc Lacourcière (1910-1989) et Félix-Antoine Savard (1896-1982), des Archives de folklore de l'Université Laval en 1944 et par le programme d'études universitaires en folklore qui en découlera. Dans ce contexte, n'est-il pas permis de s'étonner que le fait d'être folklorique soit de nos jours si péjoratif?

C'est que la collecte d'éléments de folklore, particulièrement de la littérature orale (contes, chansons, légendes, notamment) ne se conduit pas sans une recherche d'un «autre», étranger à soi, ayant conservé des traditions ou une mémoire perdues dans un contexte de modernité ou de modernisation. Si l'ethnologue cherche dans des lieux extérieurs à son milieu d'origine une culture dite primitive, le folkloriste doit retrouver au sein de sa propre société ce «primitif». Marius Barbeau, dans un document rédigé en 1944, décrit ses enquêtes de folklore en région comme se situant «en pays primitifs».

La collecte de folklore s'érige aussi sur la conception et la représentation par le folkloriste qu'il existe des détenteurs d'un savoir dit folklorique ou ancien enracinés dans des milieux ou des terroirs, le plus souvent régionaux et protégés du modernisme. Faut-il voir là la source même de l'idée qui associe le folklore à quelque chose de retardé et de non évolué?

Sans doute s'agit-il davantage d'un glissement du concept, mais il reste qu'il n'y a ni notion ni collecte de folklore sans la conviction que quelq'un, quelque part, a maintenu un savoir ancien à l'abri du modernisme et qu'il est possible de le retrouver.

En fait, il n'y pas de culture moderne sans un référent à une culture ancienne. Sans doute, mais faut-il pour cela que des individus soient identifiés au folklore et que d'autres ne le soient pas pour que cette culture moderne se forme? C'est une grande question, que nous aborderons seulement en lien avec l'expérience de Charlevoix que nous connaissons bien.

Un Charlevoix folklorique

Le fait que le film *Père et fils* ait été tourné en partie dans Charlevoix n'est sans doute pas étranger à l'idée que les personnages québécois de cette production soient perçus comme étant folkloriques. Cette région est associée au folklore particulièrement depuis 1916 alors que Marius Barbeau faisait la «découverte folklorique» de Charlevoix en y menant des collectes de folklore. Il faut bien voir que la formule a fait recette et, tout au long du XX^e siècle, Charlevoix a été régulièrement décrit comme une sorte de bastion folklorique du Québec.

Le folklore recueilli dans Charlevoix a fait l'objet de livres, a servi dans les guides touristiques, en peinture, mais a aussi été utilisé dans la conception de films et d'émissions de télévision. Au début des années 60, les productions Walt Disney ont réalisé le film *Big Red* dans Charlevoix, où les personnages de Canadiens français ne sont que des serveurs pittoresques et heureux d'accueillir des visiteurs américains. Au cours de la même décennie, le cinéaste Pierre Perrault tourne trois films à l'île aux Coudres, qui sont aujourd'hui des classiques du cinéma québécois. Mais à ce moment, la population de l'île aux Coudres exprime clairement que les personnages retenus par Pierre Perrault ne reflètent pas toute la réalité sociale et culturelle de ce milieu mais un aspect plutôt «folklorique». Il en va de même pour la série *Le Temps d'une paix* signée par Pierre Gauvreau et présentée à Radio-Canada entre 1980 et 1986, où les personnages sont volontairement folklorisés et présentent un Charlevoix ancien bien qu'en voie de transformation.

En fait, il est difficile de trouver au XX^e siècle des ouvrages littéraires ou encore des productions artistiques qui utilisent le cadre de Charlevoix sans référer au passé ou au folklore. Charlevoix est-il une région folklorique? Une région folklorisée, plutôt? Mais il doit bien y avoir une source à tout cela...

Le problème me semble davantage résider dans l'utilisation du terme «folklore» que dans la pratique même du folkloriste. Ainsi, bien plus que les collectes de Marius Barbeau, l'utilisation du folklore comme matériel emblématique au Québec, particu-

lièrement au cours des années 60 et 70, dans la chanson notamment, a amené avec elle ce qu'on pourrait nommer une «vision folklorique du folklore».

La promotion touristique me semble être un autre lieu où l'image folklorique sert ici à des fins mercantiles. Pendant les années 80, les promoteurs touristiques de Charlevoix utilisaient le slogan «Charlevoix, au pays de Rose-Anna». En fait, il ne faut pas aller si loin: en 2003, la publicité télévisée au sujet des «charmes de Charlevoix» présente des montagnes, des baies, des paysages, des artisans, mais est-ce bien là tout ce que peuvent espérer trouver les touristes dans cette région? N'existe-t-il pas un Charlevoix différent, plus «moderne», en quelque sorte? Charlevoix est-il encore un lieu préservé, un bastion de «nature et de culture» et, pourquoi pas, folklorique?

Un Québec folklorique

La pratique du folklore est une chose; la notion de folklore en est une autre. L'une et l'autre sont liées car, sans folkloristes, sans doute n'y aurait-il pas de folklore. Mais le folklore peut aussi être une représentation de soi et des autres qui n'est pas sans conséquences. Si on se croit perçu comme folklorique, c'est peut-être que parfois on se projette comme tel. La publicité touristique de Charlevoix n'est pas la seule à faire référence à une image préservée ou folklorique. Par exemple, celles du Saguenay et ses «bleuets» ou de Québec «vienne capitale française» et ses vieux murs n'en sont pas exemptes.

Il ne me semble donc pas étonnant que des Français en visite au Québec viennent voir des baleines dans Charlevoix, comme c'est le cas dans le film *Père et fils*, puisque c'est ainsi qu'on attire cette clientèle touristique. La grande nature, l'isolement sauvage, voire la «cabane au Canada», voilà comment le Québec touristique est le plus souvent présenté aux Français. Comment se surprendre ainsi qu'à l'époque où notre Société d'histoire de Charlevoix avait ses bureaux à Baie-Saint-Paul, des touristes français venaient parfois (et plus souvent qu'on pourrait le croire) nous demander où trouver des bûcherons ou encore des Indiens! Ne cherchaient-ils pas ce qui leur avait été «vendu» au préalable? Se folkloriser pour vendre, c'est encore se folkloriser.

Pendant ce temps, l'étude de nos traditions anciennes est méconnue et délaissée au Québec, et c'est sans doute à cause de cette méconnaissance qu'on continue de faire si maladroitement référence au folklore et qu'on présente le plus souvent aux autres, nommément aux Français, une image folklorisée de nous-mêmes.

Que les personnages d'un film français tourné au Québec et dans Charlevoix soient quelque peu folklorisés ne m'étonne donc pas; ce qui m'étonne, c'est qu'on ne remette pas en question le Québec folklorique que nous leur proposons trop souvent.



SOURCE ALLIANCE ATLANTIS

Marie Tifo (à gauche) et Geneviève Brouillette dans le film de Michel Boujenah, *Père et fils*.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Coriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Jonée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (cartes postales), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclon et Christine Dumais (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; **à l'information culturelle** : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels) ; **à l'information économique** : Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Claude Turcotte ; **à l'information internationale** : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste) ; **à l'information politique** : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Made Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis) ; **la documentation** : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) ; **la publicité et le marketing** : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Mariève Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; **la production** : Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida ; **INFORMATIQUE**, Yanick Martel (responsable) ; **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE**, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lévesque, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalgout ; **L'ADMINISTRATION** : Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Laffeur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross ; **LA FONDATION DU DEVOIR** : Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ÉTUDIANTS

«Une multiplicité de façons de nous exprimer, mais un message unique»

SUITE DE LA PAGE 1

début novembre, le prochain objectif de la FEUQ est plutôt de sensibiliser les députés du gouvernement Charest, le 9 octobre, à l'importance de leurs revendications en défilant un peu partout en province dans leurs bureaux de comté. À l'heure actuelle, la grève ne fait pas partie de l'ordre du jour de ce regroupement d'associations universitaires qui affirme représenter quelque 145 000 étudiants.

«L'accessibilité des études constitue notre message rassembleur», explique Carole Cardinal, attachée de presse de la FEUQ, qui souhaite que le gouvernement en place ne profite pas de cette mosaïque militante pour diluer l'importance du message. «C'est ça qu'on doit retenir: qu'au Québec, nous avons des milliers de jeunes qui militent en ce sens, peu importe les actions et les revendications différentes.»

Pour ajouter à ce mouvement en apparence désarticulé, la FECQ vient de changer de stratégie, prenant ainsi tout le monde au dépourvu. Il y a à peine deux semaines, la fédération faisait pourtant voix commune avec la FEUQ lors d'une conférence de presse qui les réunissait pour présenter un plan de match destiné à ébranler le gouvernement.

Désormais, plus question pour les cégépiens de participer aux actions du 9 octobre car il faut «laisser la chance au cours», comme l'explique la présidente de la FECQ, Geneviève Hardy. «Nous n'avons pas enlevé nos appuis à la FEUQ, on a juste changé de stratégie.»

À la suite d'un échange récent avec le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, les représentants de la FECQ ont été rassurés par ses engagements et souhaitent le juger «à ses actions». «Ce n'est pas une confiance aveugle face au ministre, ce n'est pas ça du tout», explique Mme Hardy, dont le regroupement représente environ 80 000 étudiants. «Mais nous attendons la commission sur les universités et le forum sur les cégeps», prévu pour mai 2004.

À côté de ces regroupements officiels, qui distribuent actuellement tracts et feuilles d'information et font des tournées dans les établissements pour sensibiliser les membres à leurs revendications, il existe aussi des associations autonomes, plus particulièrement dans les cégeps. Certaines d'entre elles se joignent spontanément aux actions des fédérations ou des associations officielles.

Les actions plus radicales de l'ASSE, comme l'occupation du bureau du recteur Roch Denis, de l'UQAM, dans la nuit de mercredi à hier, ne font pas l'unanimité au sein des fédérations, qui ont à ce jour choisi des voies d'action moins tapageuses. «La division du mouvement est réelle, tout simplement parce que nos objectifs ne sont pas les mêmes, même si, au premier coup d'œil, les enjeux semblent similaires», explique d'ailleurs François Baillargeon.

Si l'accès aux études est un «principe relativement abstrait», c'est en effet en discutant du détail des revendications que le clivage se manifeste. «Nous militons pour des frais de scolarité zéro alors que la FEUQ et la FECQ revendiquent un gel au niveau actuel», explique M. Baillargeon. «Ce n'est pas la même chose.»

Comment le gouvernement percevra-t-il ce mouvement aux multiples visages? «L'unité est là», soutient Carole Cardinal. «Nous avons une multiplicité de façons de nous exprimer, mais ce message unique qui veut redonner à l'éducation la place qui lui revient, il est là.»

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et

abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Vers un raz-de-marée libéral en Ontario

Le ras-le-bol des quelque huit millions d'électeurs ontariens met fin à la «révolution du bon sens»

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La «révolution du bon sens» des conservateurs ontariens était sur le point de prendre fin hier soir avec l'élection attendue d'un gouvernement libéral dirigé par Dalton McGuinty. Les premiers résultats disponibles au moment de mettre sous presse et les derniers sondages laissent présager un raz-de-marée, véritable reflet du ras-le-bol des quelque huit millions d'électeurs ontariens.

Seulement 20 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin, les libéraux menaient dans 52 comtés sur 103. Les conservateurs, quant à eux, menaient dans 27 comtés, et les néo-démocrates, dans trois circonscriptions. Certains ministres conservateurs étaient aussi en difficulté. La victoire s'annonçait donc historique pour les libéraux, eux qui, comme le NPD, ont gouverné la province pendant seulement cinq des 60 dernières années.

Le scrutin d'hier a mis fin à une campagne qui a en quelque sorte été le procès de la «révolution du bon sens». Le choix était clair: réduire davantage les taxes ou appliquer les freins pour réinvestir dans certains services et programmes essentiels. Armé du slogan «Choisissons le changement», les libéraux ont ainsi misé sur la lassitude des Ontariens à l'endroit des nombreuses réformes conservatrices et des multiples crises que celles-ci ont suscitées.

Grèves, affrontement avec les groupes sociaux, tragédie de l'eau contaminée à Walkerton, systèmes de santé et d'éducation en difficulté, flambée des prix de l'énergie, détérioration des services provinciaux d'inspection alimentaire et disparition de nombreux services ont donné des munitions aux libéraux et aux néo-démocrates.

Ernie Eves, qui a succédé à Mike Harris en juin 2001, a bien tenté de s'attirer les faveurs des électeurs en jouant la carte de la loi et de l'ordre, du retrait du

droit de grève aux enseignants et des réductions de taxes contestées, comme le crédit d'impôt pour l'école privée, l'exemption de taxes scolaires pour les propriétaires âgés, peu importe leur revenu, et la déduction partielle des frais d'hypothèque. Cependant, dépourvu du plan cohérent et de l'organisation infaillible de Mike Harris, M. Eves n'a pas réussi à remonter la pente.

Il y a pourtant cru. Au tout début de la campagne, les sondages montraient une remontée de son parti, mais ses attaques virulentes contre le libéral Dalton McGuinty ont sonné le glas de ce rebond. Même les manifestants ont fini par le lâcher pour, dans certains cas, se tourner vers le leader libéral.

En 1999, les conservateurs avaient réussi à renverser la vapeur en semant le doute sur les qualités de leader de M. McGuinty. Ils répétaient partout qu'il n'était pas à la hauteur de la tâche. M. Eves a essayé la même recette cette année, mais elle s'est retournée contre lui et lui a valu une pluie incessante de critiques.

Les choses ne se sont pas arrangées quand un mémo provenant de son parti et comparant le chef libéral à «un reptile diabolique mangeur de chats en provenance d'une autre planète» s'est retrouvé à la une des journaux. Les choses ne se sont pas améliorées quand, excédé, il a lancé à la fin de la campagne que M. McGuinty avait «petite tête bien pointue». Il a présenté ses excuses, mais le mal était fait.

Pour ses adversaires, il ne suffisait plus qu'à se montrer au-dessus de la mêlée, ce que les libéraux n'ont eu aucune difficulté à faire. Le Parti libéral a d'ailleurs joué sur l'image de bon père de famille responsable de Dalton McGuinty. Agé de 48 ans, père de quatre enfants, député d'Ottawa South depuis 1990, il paraissait, à ses débuts comme chef, en 1996, terne et appliqué comme un premier de classe mais, contrairement à 1999, il cette fois-ci a réussi à projeter l'image d'un homme sûr de lui, confiant et, surtout, en pleine maîtrise de ses dossiers. De plus, il est apparu plus à l'aise en public et plus vibrant quand il livrait ses discours.

KABOUL

SUITE DE LA PAGE 1

été dévolée. Les blessés sont le caporal-chef Jason Cory Hamilton, le caporal Cameron Lee Laidlaw et le caporal Thomas Stirling. Tous faisaient partie du 3^e bataillon du Royal Canadian Regiment de Petawawa, en Ontario.

En déplacement vers Vancouver, le premier ministre Jean Chrétien a tenu à faire part de sa «profonde tristesse» à la suite du drame et a exprimé ses sympathies aux familles endeuillées.

«Le Canada s'est engagé, avec détermination et sans hésitation, avec l'ensemble des nations civilisées, dans la lutte internationale contre le terrorisme, a-t-il déclaré dans un communiqué. Cette triste nouvelle nous rappelle que le prix à payer pour défendre nos valeurs et accomplir notre devoir peut être très élevé.»

Prudence

Après l'explosion, le secteur a immédiatement été bouclé et une autre unité de patrouille a été dépêchée sur les lieux. Sept heures après le drame, des soldats continuaient toujours à dégager la route, et les deux corps n'avaient toujours pas été évacués. Des ingénieurs s'assuraient qu'il n'y avait pas d'autres mines au alentours. «Nous ne voulons pas risquer la vie d'autres soldats, alors nous suivrons une procédure très méthodique pour récupérer les corps», a précisé le général de division Leslie.

Quelques heures après l'accident, il a expliqué aux soldats ce qui s'était passé. «Parfois, il y a un prix à payer pour essayer d'aider des gens, leur a-t-il dit. Ils sont morts en service.»

Andrew Leslie a demandé aux troupes de rester concentrées sur leur travail, de demeurer professionnelles et de se rappeler que l'Afghanistan est un endroit risqué. «Si ce n'était pas dangereux, nous ne serions pas ici», a-t-il fait remarquer.

À Petawawa, la femme du caporal Stirling, Barbara, 22 ans, était en état de choc.

«On m'a dit que mon mari avait subi une intervention chirurgicale mineure et qu'il souffrait de brûlures

bénignes, a-t-elle confié. Je suis un peu ébranlée [...], mais ça pourrait être pire. Je ne suis que la femme d'un soldat qui a été blessé.»

À Ottawa, le ministre de la Défense, John McCallum, a informé la Chambre des communes au sujet du drame. «Je sais que je parle au nom de tous les députés quand j'exprime ma douleur profonde au sujet de cette nouvelle, a-t-il déclaré. Mais je sais aussi que la douleur que nous ressentons est minime en comparaison de la douleur de leurs familles et de leurs amis.»

Sur la base canadienne à Kaboul, le moral était maussade, mais tous étaient déterminés à poursuivre la mission. Les activités normales ont rapidement repris. «Ce sont des membres de la famille, mais nous avons du travail à faire, et nous nous y remettons», a affirmé le général de division Leslie.

Selon lui, il est trop tôt pour déterminer la cause de l'explosion. Il a dit ne pas savoir s'il s'agissait d'un obus dissimulé ou «planté là par ceux qui veulent tuer des soldats de la force internationale», ou encore si le véhicule s'était écarté de la route dégagée.

Le Canada est l'un des pays les plus présents à Kaboul, 1950 de ses soldats y étant déployés depuis août dernier. Une deuxième cohorte de 2000 autres militaires, en provenance de Val-Cartier, près de Québec, sera en Afghanistan au début de l'an prochain.

La force internationale est chargée de stabiliser la situation dans la capitale afghane et sert de rempart au gouvernement intérimaire du président Hamid Karzaï.

En juin, le ministre McCallum avait prévenu que la mission afghane serait risquée et que des Canadiens pourraient y perdre la vie.

Quatre soldats canadiens sont morts l'an dernier en Afghanistan lorsqu'un avion de chasse américain a bombardé leur position par erreur. Il s'agissait des premières pertes canadiennes en zone de combat depuis la guerre de Corée, il y a plus de cinquante ans.

L'OTAN a pris le contrôle des 5000 soldats de la Force internationale d'assistance à la sécurité en août dernier. Celle-ci est principalement composée de Canadiens, mais plus de 30 pays y participent.

RIVIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

au fond des choses, qui permettent à tous d'avoir accès à toute l'information sur un dossier. Ainsi, on peut espérer que les promoteurs, autant que le reste de la société, vont évoluer vers autre chose, vers une meilleure vision de l'avenir. Il faut par exemple démontrer qu'il y a d'autres solutions lorsque des gens présentent la leur comme unique. La fondation, en ce sens, est un outil, un moyen d'intervention qui mettra ses moyens à la disposition des citoyens et des groupes qui veulent faire les débats en profondeur», a poursuivi le comédien.

«C'est un choix important que de vouloir s'engager à sauver des rivières et aussi la beauté du monde», a déclaré Roy Dupuis en ouverture de sa conférence de presse. «La fondation, au fond, veut donner une voix aux rivières et à ceux qui veulent les aider.»

«Chaque fois qu'on peut intervenir sur une rivière, a-t-il ajouté, il faut se demander si cette rivière-là, on peut la sauver, s'il y a des voies alternatives, si on les a toutes examinées, parce que, souvent, la logique des finances et le souci de rentabilité obligent à faire vite. Trop vite. Les rivières sont trop importantes pour qu'on fasse des choix précipités.»

De son côté, Alain Saladzius a lancé un message au gouvernement Charest: «Le Parti libéral a promis un débat sur l'énergie durant les élections. Avant d'aller plus loin, c'est-à-dire avant de lancer la vingtaine de projets en préparation chez Hydro-Québec et aussi ceux qu'on voit poindre dans le secteur privé avec les petites centrales, comme l'annonçait la manchette du Devoir, il faut faire ce débat. Pas après. Il n'y a pas d'urgence maintenant, et le gouvernement doit commencer, dans un souci de transparence, par rendre publics tous les contrats secrets, sans exception, qui lient des promoteurs à Hydro-Québec.» Alain Saladzius indique d'autre part que le public a le droit de savoir ce

que valent les contrats entre les promoteurs et les MRC, des «partenariats qui ne sont pas très équitables quand 90 % des profits sont empochés par les promoteurs privés ou lorsque les MRC refusent de lever le voile sur leurs tractations avec les développeurs.»

La Fondation Rivières se donne plusieurs vocations en plus de vouloir épauler les citoyens. À court terme, elle entend d'abord produire un guide des chutes et des rivières du Québec pour les faire connaître et ensuite appuyer les projets de mise en valeur que certains voudraient préparer en vue d'une exploitation durable. La Fondation Rivières n'hésitera pas à s'impliquer pour préserver le caractère patrimonial de certains sites, soit financièrement, soit en agissant comme relais avec les services gouvernementaux en cause ou, à la limite, par des «acquisitions».

Sur le plan juridique, la Fondation Rivières interviendra pour faire respecter les lois, y compris par les ministères publics si ceux-ci ne font pas respecter leurs propres règles du jeu. Des collaborateurs, militants et chercheurs, seront aussi mobilisés pour monter des dossiers d'information et les diffuser dans le réseau de la fondation et dans les médias.

La Fondation Rivières s'intéressera tout particulièrement aux barrages privés et publics, ce qu'elle a commencé à faire en s'alliant, par exemple, à Révérence Rupert, un groupe écologiste de Blancs et de Cris qui contestent le détournement de cette rivière nordique même si celui-ci a été entériné en principe par la nation crie. Elle s'intéressera aussi aux dossiers de pollution industrielle, agricole et municipale, à l'érosion et à la pollution diffuse. La problématique des remblais et le déboisement, qui s'accompagne souvent d'une privatisation des rives, figurent aussi parmi ses priorités, comme l'indique sa récente implication dans le dossier du boisé du Tremblay, à Longueuil.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

un plan de modernisation des forces armées russes présenté par M. Ivanov.

M. Ivanov a évoqué de «nouvelles menaces» avec lesquelles Moscou se trouve aux prises, telles «l'ingérence de pays ou d'organisations étrangères dans les affaires intérieures de la Russie» et «l'instabilité dans les pays voisins, provoquée par la faiblesse de leurs gouvernements».

Son ministère s'est abstenu de viser directement les États-Unis, soulignant dans son plan de modernisation que Moscou comptait sur un «élargissement de la coopération avec les États-Unis dans les domaines politique, militaire-politique et économique».

Le ministère a appelé son ancien ennemi à mettre fin à «l'héritage de la guerre froide» et à «respecter mutuellement les intérêts nationaux».

«La Russie lutte pour le renforcement du système de droit international et tente d'obtenir une plus large coopération avec les pays étrangers et les organisations internationales dans le domaine de la sécurité, mais cela ne signifie pas que nous devons attacher moins d'importance et encore moins renoncer au développement de notre potentiel de défense», a déclaré Vladimir Poutine.

«La Russie dispose de réserves significatives de missiles stratégiques lourds à déploiement terrestre. Il s'agit des missiles les plus menaçants, que nous possédons par dizaines», a-t-il ajouté.

Moscou et Washington ont convenu dans un nouvel accord de désarmement conclu en mai 2002 de réduire leurs arsenaux nucléaires stratégiques des deux tiers pour ne déployer d'ici 2012 que de 1700 à 2200 ogives, contre environ 6000 actuellement.

Cet accord de désarmement «permet aux parties signataires de garder» un potentiel «considérable», a souligné le président russe, ajoutant que la Russie a l'intention de «travailler à la création de nouveaux modèles d'armements du XXI^e siècle».

Moscou, sous l'impulsion du président Poutine qui a engagé un rapprochement spectaculaire avec l'Occident après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, a engagé des relations de partenariat sans précédent avec l'Alliance atlantique, au sein d'un Conseil Russie-OTAN qui permet à Moscou de prendre part à certaines décisions, sans toutefois bénéficier d'un droit de veto.

Mais le ministère de la Défense, dirigé par Sergueï Ivanov, un proche de Vladimir Poutine issu comme lui de l'ex-KGB, a souligné qu'il continuait de considérer l'OTAN comme une menace, notamment en raison de la perspective d'une extension de l'Alliance aux trois républiques baltes, c'est-à-dire aux frontières russes.

«La Russie suit avec attention le processus de transformation de l'OTAN et compte sur le retrait total des éléments directement ou indirectement hostiles à la Russie sur le plan tant des déclarations que de la doctrine militaire», indique le ministère.

Pour plus de rigueur

(PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, invite l'ensemble des policiers à faire preuve de plus de rigueur devant les tribunaux. Il leur a suggéré de préparer par écrit leur témoignage et de s'y tenir. «J'exige de tous les policiers plus de rigueur, toujours plus de rigueur, de la rigueur plutôt que des interprétations un peu libérales d'un compte rendu d'écoute [électronique]», a déclaré le ministre. M. Chagnon était interrogé sur les leçons à tirer de la crise déclenchée jeudi de la semaine dernière par l'enquêteur chargé du dossier de la prostitution juvénile, Roger Ferland. Celui-ci avait mentionné au tribunal que l'une des proxénètes présumées, Nadine Gingras, avait dit, dans une conversation téléphonique enregistrée par la police en décembre 2002, que des ministres figuraient parmi ses clients, ce qui avait ensuite été contredit par la direction du service de police de Québec. «On écrit son texte et on s'en tient à l'écrit. On ne donne pas d'interprétation.»